

PD-ABJ-955

91822

Visite de reconnaissance au Sahel  
dans la zone sahélo-soudanaise  
pour le  
Projet de renforcement de la recherche agronomique en Afrique

Elaboré pour: M. John Slattery, responsable de projet  
AFR/RA, Room 4531  
Agence pour le développement international  
Département d'Etat  
Washington, D.C. 20520

Elaboré par: William H. Johnson, directeur de projet  
C. Fred Bentley, chef d'équipe

DEVRES, INC.  
2426 Ontario Road, N. W.  
Washington, D.C. 20009

Contrat No: AFR-0435-C-00-2084-00

Projet No: 698-0435

Le 22 Avril 1983

## TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
NOTE DE SYNTHÈSE.....	viii
REMERCIEMENTS.....	1
I. INTRODUCTION A LA CDA.....	3
A. Cadre général.....	3
B. Initiative de recherche agronomique.....	4
1. Zones agro-écologiques.....	4
2. Coordination CDA-Afrique.....	4
3. Orientation générale de la recherche.....	4
4. Liens de recherche.....	5
5. Elaboration d'une structure de recherche sur les systèmes de zone.....	6
6. Formation pour les besoins de recherche...	6
7. Résumé.....	7
C. Le processus de la CDA d'élaboration des programmes de zone pour la recherche agronomique.....	7
1. La reconnaissance -- stade I.....	7
2. La réunion consultative -- stade II .....	8

3.	Etudes requises pour le programme de zone -- stade III.....	9
4.	Du programme au projet -- stade IV.....	10
5.	Résumé.....	11
II.	LA RECONNAISSANCE DU SAHEL.....	12
A.	Cadre général.....	12
B.	Aperçu et évaluation de la recherche agronomique.....	12
1.	Observations générales.....	13
a.	Incidence actuelle de la recherche sur le petit exploitant.....	13
b.	Validation de la recherche.....	13
c.	Recherche culturelle/animale et liens entre recherche et vulgarisation.....	13
d.	Situation de la main-d'oeuvre.....	13
e.	Budgets renouvelables.....	14
f.	Impact de la production culturelle/ politique des prix.....	14
2.	Commentaires sur les activités régionales financées par l'AID.....	14
a.	Formation administrative du SIRAN..	14
b.	SAFGRAD.....	15

C.	Recommandations.....	15
1.	L'appui de l'initiative de la recherche agronomique de la CDA et la poursuite du processus de la CDA.....	15
2.	Réunion consultative du stade II.....	18
3.	Seconde réunion consultative.....	20
4.	Intérêt prioritaire de la CDA pour les ressources.....	20
5.	Formation axée sur la recherche.....	21
6.	Orientation de la recherche au Sahel....	22
7.	Conditions de service des employés de recherche.....	24
8.	Problèmes d'exécution des bailleurs/ autorités.....	25
D.	Exécution de la mission.....	26
E.	Quelques aspects des rapports de pays et des contacts.....	27
1.	Rapports de pays.....	27
a.	Côte d'Ivoire.....	27
b.	République islamique de Mauritanie.....	27
c.	Cap-Vert.....	28
d.	Sénégal.....	28
e.	Mali.....	29
f.	La Gambie.....	30

g.	Haute-Volta.....	31
h.	Niger.....	31
2.	Autres contacts.....	32
a.	Institut international de l'agriculture tropicale.....	32
b.	Institut du Sahel.....	33
F.	Problèmes particuliers.....	33
1.	Directives pour les propositions de programme.....	33
a.	Cadre général.....	33
b.	Liens avec la CDA.....	33
c.	Nature de la recherche à soutenir.....	34
d.	Clarifier les "objectifs", "pro- grammes" et "projets".....	34
e.	Résumé.....	35
2.	Inventaire de la recherche -- stade III.....	36
a.	Cadre général.....	36
b.	Examen.....	36
c.	Résumé.....	38
	ANNEXE 1 - Termes de référence.....	39
	ANNEXE 2 - Itinéraires détaillés.....	41
	ANNEXE 3 - Personnes, organismes et groupes joints.....	45
	ANNEXE 4 - Réunion consultative du stade II.....	52

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
AGIR	Amélioration de la gestion des instituts de recherche
AGRHYMET	Projet agro-hydro-météorologique (projet de recherche réalisé sous l'égide du CILSS)
BAD	Banque africaine de développement
CDA	Coopération pour le développement en Afrique
CEAO	Comité économique de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent interétats pour la lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRA	Centre international de recherche agricole
CMA	Chef de mission adjoint
CNRST	Centre national de recherche scientifique et technique, Haute-Volta
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CRSP	Projet d'appui à la recherche coopérative
CRST	Comité de recherche scientifique et technologique
DNA	Direction nationale agronomique (Côte d'Ivoire)
FAC	Fonds d'aide et de coopération (Mission française de coopération)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
ICRISAT	Institut international de recherche culturale pour les tropiques semi-arides
IER	Institut d'économie rurale (Côte d'Ivoire)
IIRD	Institut international de recherche sur le développement du Canada
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
INRAN	Institut national de recherche agricole du Niger
INSAH	Institut du Sahel
IRAA	Institut de recherche agricole et animale de Haute-Volta
IRAT	Institut français de recherche sur l'agriculture tropicale
ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole
MA	Ministère de l'agriculture
ME	Ministère de l'élevage

MUCIA	Midwestern Universities Consortium for International Activities
PAL	Plan d'action de Lagos
PCM	Projet de culture mixte, USAID/La Gambie
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OFNACER	Office national céréaliier
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du Sénégal
OUA	Organisation de l'unité africaine
RDA	Responsable du développement agricole (USAID)
REDSO	Office des services de développement économique régional (AID)
SAAR	Renforcement de la recherche agricole africaine
SAFGRAD	Projet pour la recherche et le développement des céréales vivrières semi-arides
SIRAN	Service international de recherche agricole nationale
SDPT	Equipe chargée de la planification du Sahel (REDSO/WA)
WARDA	Association ouest-africaine pour le développement rizicole

## LISTE DES TABLEAUX

Numéro de Tableau		Page
1	Secteur de la recherche agricole.....	3-a
4.1	Participants de la réunion consultative.....	57
4.2	Personnes proposées à inviter à la réunion consultative.....	58

## NOTE DE SYNTHÈSE

### A. Objectif, modalités et étendue des tâches

Les visites de reconnaissance qui ont eu lieu entre le 13 novembre et le 15 décembre 1982, avaient pour objectif d'expliquer l'initiative de recherche agronomique de la Coopération pour le développement en Afrique (CDA) qui conjugue les efforts de sept pays pour fournir un soutien bien conçu et à long terme à l'Afrique. Les membres de la CDA sont la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'équipe devrait également évaluer la situation générale de la recherche agronomique dans le Sahel, examiner avec les africains et expatriés les concepts de la CDA en matière d'aide à la recherche et évaluer s'il est approprié et souhaitable d'appliquer les principes de la CDA au niveau de la collaboration avec les chercheurs africains.

Entre le 13 novembre et le 15 décembre 1982, une équipe de reconnaissance composée d'experts agricoles, s'est rendue dans sept pays sahéliens (Sénégal, République islamique de Mauritanie, Gambie, Cap-Vert, Mali, Haute-Volta et Niger); elle a également rendu visite au Bureau régional pour le développement économique (Regional Economic Development Support Office - REDSO) de l'AID à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et à l'Institut international de l'agriculture tropicale (IIAT) à Ibadan au Nigéria. Cette équipe comprenait le Dr C. Fred Bentley, le Dr Joseph Menyonga et M. David Zimet de Devres; le Dr Terry Hardt de l'Agence pour le développement international (AID) et, pour une partie du voyage, le Dr Mariano DeDonato, qui représentait le gouvernement italien.

### B. Contexte de l'initiative de la CDA

Parmi les diverses initiatives que les bailleurs de la CDA ont accepté de soutenir, le Renforcement de la recherche agronomique africaine (RRAA) est un domaine dans lequel les autorités américaines sont les principaux responsables de la planification par l'intermédiaire de l'AID. Par ailleurs, les États-Unis ont entrepris de travailler sur la recherche agronomique avec deux zones agro-écologiques définies par le comité ad hoc de la CDA: le Sahel et l'Afrique australe.

L'initiative de recherche agronomique de la CDA repose sur plusieurs concepts reconnus, dans les grandes lignes, par son comité ad hoc sur la recherche agricole:

- o Un programme conçu pour le long terme (vingt à vingt-cinq ans).
- o L'orientation de la recherche vers les problèmes des petits exploitants.

- o Un renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation parmi les organismes et les pays concernés.
- o La vérification sur l'exploitation des résultats des recherches.
- o L'identification des obstacles d'ordre administratif, technique et personnel.
- o L'utilisation optimale des ressources limitées affectées à la recherche agronomique par les pays et organisations africaines et les bailleurs de fonds.

## C. Evaluation de la situation actuelle par l'équipe de reconnaissance

### 1. Attitude des Africains et des autres

- o Les Africains rencontrés, essentiellement le personnel de recherche agronomique des Ministères de l'Agriculture, se sont montrés favorables aux concepts et propositions de la CDA quant à l'élaboration de programmes de recherche agronomique à long terme.
- o Les représentants des bailleurs de fonds pressentis ont manifesté un vif intérêt pour les concepts de la CDA. Ils ont demandé de plus amples informations sur le programme proposé et son rapport avec leurs programmes nationaux respectifs et avec les programmes de recherche régionaux en cours.

### 2. Remarques générales

- o Il sera utile de maintenir les méthodes de la CDA pour l'élaboration d'un programme de recherche pour la zone.
- o On dispose à ce jour de peu d'informations sur l'impact de la recherche sur les problèmes des petits exploitants.
- o Il est pratiquement impossible de vérifier la validité des résultats de la recherche effectuée sur le terrain, en raison de l'impossibilité de contrôle des conditions de travail des exploitants.
- o Il existe quelques exemples de rapport entre la recherche et sa vulgarisation et pratiquement aucun entre la recherche sur les cultures et celle sur l'élevage. Des liens ont été établis entre la recherche nationale ou régionale et les instituts de recherche internationaux.

- o Des experts agricoles qualifiés en matière de recherche et d'aide à la recherche ne sont souvent pas disponibles ou ont accepté des postes à des conditions plus intéressantes dans le secteur public ou privé.
- o L'insuffisance de fonds de fonctionnement est une cause majeure de l'utilisation inefficace des ressources de recherche disponibles.

#### D. Recommandations

Ces recommandations se basent sur les conclusions faites par l'équipe de reconnaissance à l'issue de leur mission auprès des Africains et expatriés.

Il sera souhaitable que:

1. La CDA poursuive l'élaboration d'un programme pour la Zone du Sahel.
2. La CDA et un institut africain organisent conjointement dès que possible une réunion consultative avec chercheurs et responsables africains.
3. Une seconde réunion consultative soit envisagée afin d'examiner l'avant-projet du Programme.
4. Une formation soit prévue si les pays sahéliens entendent améliorer leurs capacités de recherche agronomique utile.
5. Dans le contexte actuel la recherche agronomique dans le Sahel soit orientée vers les problèmes pratiques des petits exploitants, vers l'application des résultats des recherches au niveau exploitants et vers le rapprochement entre la recherche et sa vulgarisation.
6. Afin de retenir le personnel qualifié, d'améliorer leurs conditions d'emploi dans les pays sahéliens.
7. Les programmes et projets de recherche élaborés conjointement par les gouvernements sahéliens, les institutions et les bailleurs de fonds soit assurés des frais de fonctionnement suffisants pour que les actions puissent produire des résultats de recherche utiles.

## REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré par une équipe qui a visité les pays sahéliens et la Côte d'Ivoire ainsi qu'il est décrit dans les présentes durant la période allant du 13 novembre au 14 décembre 1982.

Dans chaque pays, les membres de l'équipe ont bénéficié d'une aide appréciable de la part des fonctionnaires et des employés des ambassades américaines et/ou de l'USAID. L'Annexe 3 mentionne les noms des personnes concernées. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude et vive appréciation à l'égard de ces dernières.

Au cours des visites, l'équipe a fait appel à bon nombre d'organismes et de fonctionnaires du pays hôte, dont les noms figurent également à l'Annexe 3. L'accueil chaleureux, l'intérêt prononcé et la coopération qui ont toujours caractérisé de telles visites ont fait que ces rencontres se sont avérées aussi agréables qu'utiles. L'équipe est infiniment reconnaissante pour l'aide et l'amabilité dont elle a été l'objet.

L'équipe a par ailleurs visité un large éventail d'institutions africaines et rencontré des agents de plusieurs organismes internationaux. Nous avons fait part de notre reconnaissante appréciation aux personnes concernées lesquelles se sont distinguées par leur inlassable coopération.

Il convient de remercier tout particulièrement le Dr Mariano DeDonato, de nationalité italienne, qui a rallié l'équipe à Dakar en tant que représentant des pouvoirs publics de l'Italie. Le Dr DeDonato, professeur de l'Université de Turin, est membre du Conseil national des sciences d'Italie; les autorités italiennes l'ont prié de faire partie de la mission de reconnaissance au Sahel afin de représenter l'Italie, pays de la CDA particulièrement intéressé par le Sahel. Le Dr DeDonato a participé à toutes les visites et entrevues en tant que membre de plein droit de l'équipe. Nous lui sommes infiniment reconnaissants de son importante contribution à la visite, de ses examens et de la teneur de son rapport.

Enfin, notre gratitude s'adresse également au Dr Terry Hardt, employé de l'AID/Washington, qui a accompagné l'équipe durant toute sa mission au Sahel. Elle a exercé des fonctions de liaison et d'assistance au niveau des interactions de l'équipe avec l'USAID durant ses diverses missions. Son appui efficace et particulièrement aimable ont été d'un grand secours pour l'équipe. Les qualifications professionnelles du Dr Hardt et sa connaissance personnelle de l'Afrique se sont avérées être des qualités supplémentaires très précieuses pour l'équipe.

C.F. Bentley

J.M. Menyonga

D. Zimet

## I. INTRODUCTION A LA CDA

### A. Cadre général

La Coopération pour le développement en Afrique (CDA) constitue un groupe informel de sept pays bailleurs de fonds: la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

La CDA a pour objectif d'améliorer la planification et la coordination africaines nationales et régionales en matière de développement économique en fournissant une aide pour la mise en oeuvre de plans de développement sectoriels à long terme (20 à 30 ans). Après être parvenu à un consensus CDA-Afrique en ce qui concerne de tels programmes de développement intégré à long terme et orientation sectorielle, non sans définir au cours de ce processus les besoins et possibilités d'une manière chronologique, on prévoit d'identifier et d'étudier des projets spécifiques pour lesquels les pays africains peuvent chercher à obtenir une aide de la part des bailleurs de fonds de la CDA ou d'autres sources. Dès lors, on entend faire en sorte que les pays et organismes africains joueront un rôle primordial dans l'élaboration de programmes répondant à leurs préférences, qui soient compatibles avec les prescriptions du Plan d'action de Lagos (LPA), tel qu'arrêté par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tout en étant jugés appropriés et raisonnables par les bailleurs de fonds de la CDA. La qualité et le caractère pratique des programmes ainsi que le réalisme des ambitions s'y rapportant pour le cadre chronologique prévu devraient représenter les principaux facteurs permettant de déterminer le soutien requis pour les activités visées.

La CDA s'attache à présent à amorcer plusieurs initiatives, à savoir: les transports; l'irrigation de périmètres, le reboisement, la santé, l'énergie et la recherche agronomique. Pour chacune de ces initiatives ou secteurs, la CDA a retenu un pays "responsable" chargé des actions décrites ci-dessus.

Tableau 1: Secteur de la recherche agronomique

Pays responsable: Les Etats-Unis

Zone agro-écologique	Pays coordonnateur	Coordonnateur de remplacement	Pays favorables de la CDA
Littoral de l'Afrique de l'Ouest	Allemagne de l'Ouest	France	Etats-Unis
Bassin du Zaïre	Belgique	Etats-Unis	France
Afrique de l'Est	Canada	Etats-Unis	France, Belgique, République fédérale de l'Allemagne, Italie
Soudan	Royaume-Uni	Etats-Unis	Italie
Sahel	Etats-Unis	France	Italie
Afrique australe	Etats-Unis	Royaume-Uni	France, République fédérale d'Allemagne

## **B. Initiative de recherche agronomique**

Sous la direction des Etats-Unis, un comité ad hoc de représentants techniques des membres de la CDA a tenu une série de réunions où diverses décisions ont été prises:

### **1. Zones agro-écologiques**

En raison de l'immensité de l'Afrique et des variations prononcées entre les conditions écologiques affectant l'agriculture, six zones géographiques agro-écologiques ont été démarquées afin de mieux préciser l'initiative concernant la recherche agronomique. Pour chacune de ces zones, un pays "responsable" a été désigné. Par conséquent, la structure de l'initiative afférente à la recherche agronomique de la CDA se présente comme il est indiqué au Tableau 1.

### **2. Coordination CDA-Afrique**

Dans les différentes zones, le pays responsable de la CDA, avec l'aide du Comité de recherche pour la science et la technologie (CRST) de l'OUA et d'autres institutions africaines des zones respectives, travaillera en étroite collaboration avec les chercheurs et administrateurs africains nationaux en vue d'élaborer un programme de zone chronologique susceptible de prendre en compte les besoins de chaque pays aussi bien que les possibilités d'ensemble. En adoptant ce processus, on estime qu'il y a moyen d'améliorer et de renforcer les capacités et les institutions de recherche agronomique appliquée à l'intérieur des zones respectives tout en évitant la duplication inutile des capacités, des activités et des fonctions.

### **3. Orientation générale de la recherche**

L'initiative de la CDA propose que la recherche soit plus directement axée sur les problèmes des petits exploitants agricoles de subsistance ou sur les petits exploitants agricoles commerciaux. Cette orientation de la recherche nécessitera de porter une attention particulière aux systèmes d'exploitation et de vie, ainsi qu'aux méthodes culturelles qui sont probablement très différentes de celles employées

dans le cadre de la monoculture. Cet intérêt conduira par ailleurs à une attention accrue pour la recherche sur l'interaction des problèmes socio-économiques avec les aspects techniques spécifiques à la production culturale et animale en présence des contraintes économiques et écologiques affectant la production des petits exploitants.

#### **4. Liens de recherche**

L'initiative de la CDA en matière de recherche agronomique propose d'établir de puissants liens entre la recherche et les systèmes de vulgarisation dans plusieurs domaines et de plusieurs façons ainsi qu'il est décrit dans les sections suivantes.

##### **a. Liens pour la vérification de la recherche au niveau de l'exploitation**

Maintes preuves sous-tendent le peu d'enthousiasme que manifestent les petits exploitants pour ce qui est d'adopter de "nouvelles" pratiques. Cette situation confirme la nécessité d'inclure les essais au niveau de l'exploitation et leur validation en tant que composante essentielle des opérations d'un projet de recherche. Ce sont ces essais, comprenant des liens avec le système de vulgarisation sur le terrain chargé du transfert de technologie, qui permettent aux exploitants de conclure que la technologie est pour eux économiquement viable et qu'elle correspond aux possibilités de main-d'oeuvre, de gestion disponible, d'expérience et d'aptitude.

##### **b. Liens entre la recherche animale et culturale**

La tendance historique de l'Afrique à fortement axer la recherche animale sur la lutte contre les maladies animales a séparé et isolé (au point d'avoir des ministères distincts) les travaux de recherche sur la production et la nutrition animales des compétences agronomiques en matière de pâturages, céréales fourragères et gestion incombant généralement aux institutions de recherche culturale des pays

concernés. Cette situation entrave la recherche animale pouvant répondre aux besoins des petits exploitants. Il y a lieu d'établir des liens d'étroite collaboration entre les institutions en cause.

### **c. Liens avec les centres de recherche internationale**

Les divers Centres internationaux de recherche agronomique (CIRA) sont désormais des institutions mûres ou mûrissantes dotées d'une gamme croissante de résultats de recherche. Il est important de mettre en place un programme destiné à maximiser le flux de ces informations vers les programmes de recherche à l'échelle des zones et des pays.

### **5. Elaboration d'une structure de recherche sur les systèmes de zone**

Au sein des diverses zones agro-écologiques, la CDA suggère qu'il soit nécessaire d'établir des ressources et des capacités de recherche améliorées à des emplacements déterminés avec soin. Il n'est pas réaliste de s'attendre à planifier ou trouver suffisamment de ressources pour développer les capacités de recherche agronomique dans toutes les disciplines et pour tous les besoins de chaque pays de la zone. Le concept de la CDA consiste à mettre en place, avec le temps, un réseau d'établissements de recherche appliquée effective, chacun d'eux possédant sa capacité spécialisée. A mesure que s'organiserait ce réseau, on parviendrait à satisfaire les besoins de chaque pays dans toute la zone. La CDA prévoit que le partage, où l'on donne et reçoit les résultats de la recherche provenant de la zone et des CIRA, permet de répondre aux besoins des pays respectifs.

### **6. Formation pour les besoins de recherche**

La CDA reconnaît que la recherche effective est fonction de l'existence d'un personnel professionnel qualifié et motivé en nombre suffisant, d'installations appropriées et de budgets d'exploitation adéquats. L'un des résultats

escomptés de l'initiative de la CDA concernant la recherche agronomique serait une augmentation du nombre de professionnels hautement qualifiés en matière de recherche et du personnel d'appui, à l'inclusion des administrateurs de recherche et des gestionnaires financiers.

## 7. Résumé

Un processus qui prend en compte les facteurs évoqués plus haut peut déboucher sur l'amélioration des méthodes culturales et une intensification de la productivité et du bien-être économique des petits exploitants africains. L'impact cumulatif de ces perfectionnements différentiels mais répandus contribuerait en particulier à assurer l'auto-suffisance alimentaire et en général à promouvoir le développement économique global de l'Afrique tel que le prévoit le Plan d'action de Lagos.

La mise au point de ce concept nécessitera énormément de temps et d'efforts, une étroite collaboration entre les fonctionnaires africains et le personnel de la CDA, ainsi qu'une analyse méticuleuse.

### C. Le Processus de la CDA d'élaboration des programmes de zone pour la recherche agronomique 1/

#### 1. La reconnaissance -- stade I

##### a. Définition

Une visite de reconnaissance/exploratoire faite dans les pays de la zone.

---

1/ Le processus décrit ici est appliqué par les Etats-Unis dans leurs zones de responsabilité principale, le Sahel et l'Afrique australe. D'autres bailleurs de fonds de la CDA peuvent modifier ou utiliser des variantes de ce processus dans leurs zones de responsabilité.

## **b. Objectif**

(1) Informer les scientifiques et les administrateurs du pays hôte, les institutions africaines à vocation agricole de la zone, d'autres représentants des bailleurs de fonds CDA, de même que le personnel et les agents de l'USAID concernés par l'initiative de recherche agronomique prévue de la CDA.

(2) Déterminer si les pays de chaque zone sont disposés à partager les résultats de la recherche agronomique.

(3) Identifier et se familiariser avec les scientifiques agricoles et les institutions de recherche de la zone.

(4) Déterminer s'il est justifié d'organiser une Réunion consultative -- Stade II avec deux ou trois représentants de chaque pays de la zone plus un nombre limité de représentants des institutions de recherche de la zone et de toute l'Afrique, des bailleurs de fonds multilatéraux, des représentants de la CDA et d'autres représentants des CIRA intéressés.

(5) Commencer d'évaluer les problèmes agricoles et la nature, l'ampleur, le niveau de capacité institutionnelle et de réussite de la démarche agricole engagée dans chaque région.

## **2. La réunion consultative -- stade II**

### **a. Définition**

Réunion consultative conjointe des institutions africaines financée par les bailleurs de fonds de la CDA et devant se tenir à un endroit approprié de la Zone. Les coûts de la conférence, y compris ceux qui sont imputables au déplacement des participants des pays de la zone, leur vivre et leur hébergement incomberont au pays responsable de la CDA. NOTE: D'autres participants ou observateurs invités assisteront à la réunion aux frais de leur organisme respectif à moins d'avoir été approuvés par l'AID/Washington.

## **b. Objectif**

(1) Parvenir à un consensus CDA-Afrique concernant une liste établie par ordre de priorité des domaines de programme de recherche à renforcer dans la Zone.

(2) Examiner les procédures et options à utiliser pour déterminer les besoins particuliers à long terme de ces domaines de programme.

(3) Entamer des débats et solliciter les avis de la CDA au sujet de la recherche globale, des liens, de la structure de la recherche de zone et de la formation en la matière.

## **c. Autres informations**

Les participants invités qui assistent à la conférence recevront en même temps que leur invitation une brochure explicative concernant la CDA; des informations sur le format et le calendrier de la réunion; des directives permettant d'assurer que le concept et les intentions de la CDA sont connues; et un document de synthèse préliminaire relatif aux priorités des zones, ainsi que d'autres documents le cas échéant.

## **3. Etudes requises pour le programme de zone -- stade III**

### **a. Définition**

Un projet de programme de zone sera élaboré à partir d'une analyse et d'un inventaire de la situation courante et des prescriptions des systèmes liés aux domaines prioritaires. Il définira les besoins et les ressources requises pour palier les lacunes de capacité de recherche découvertes dans le processus de la CDA. Cette analyse comprendra en outre un examen approprié des besoins de main-d'oeuvre et des estimations des fonds requis pour assurer l'efficacité de la recherche dans les domaines prioritaires.

## **b. Objectif**

Ce stade est essentiel, il entend: 1) fournir une série d'analyses de pays et une synthèse des informations à l'échelon de la zone, 2) analyser les besoins de coopération entre les pays de la zone, et 3) procurer aux gouvernements africains et aux bailleurs de fonds de la CDA (ou d'autres) un cadre ou un ensemble de paramètres au sein duquel les besoins et possibilités de recherche d'ordre national et zonal se conforment aux intérêts et ressources du bailleur de fonds.

## **c. Autre information**

A titre de suivi de ce stade, la synthèse zonale sera examinée par les pays de la zone et la CDA. Elle devrait fournir un cadre important et la validation requise pour le programme zonal définitif qui peut contribuer à définir les besoins de développement pour des projets en aval qui concernent tant les bailleurs de fonds que les pays de la zone. Il se peut qu'il soit approprié encore que non prévu à ce stade d'organiser une seconde réunion consultative à titre de mesure finale de ce stade afin d'assurer l'accord général de tous. Cette possibilité restera ouverte en attendant l'achèvement des premières mesures.

## **4. Du programme au projet -- stade IV**

### **a. Définition**

Dans le cadre du Programme de zone qui sera finalisé en tant que première activité de ce stade, les pays voudront peut-être collaborer avec des bailleurs de fonds individuels de la CDA ou d'autres bailleurs de fonds bilatéraux afin d'élaborer des propositions de projet à financer.

## b. Objectif

Les projets identifiés pour bénéficier d'un soutien des bailleurs de la CDA sont censés suivre les directives du programme de zone, assurant par là l'application valable et coordonnée, ainsi que la distribution des ressources à l'intérieur de chaque zone. Dans la mesure où le programme de zone sera essentiellement alimenté par des apports africains, le résultat à long terme devrait consister en la réalisation des objectifs africains.

## 5. Résumé

La CDA estime qu'un principe inhérent au concept examiné ci-dessus est que la qualité et la pertinence des programmes proposés et des projets émanant du processus impliqué seront un facteur décisif de l'appui à obtenir. Les programmes et les projets nettement axés sur les besoins identifiés dans le programme zonal et conçus pour maximiser l'emploi des institutions, installations et compétences existantes susciteront probablement un intérêt marqué et un soutien appréciable.

## II. LA RECONNAISSANCE DU SAHEL

### A. Cadre général

Le présent rapport a été élaboré par une équipe contractuelle financée par l'USAID et recrutée par Devres, Inc. Elle s'est chargée de l'activité Reconnaissance -- Stade I pour la Zone sahélienne durant la période comprise entre le 12 novembre et le 15 décembre 1982. L'équipe se composait des personnes suivantes: Dr C.F. Bentley (chef d'équipe), M. David Zimet (chef d'équipe adjoint) et Dr J.M. Menyonga, scientifique agricole camerounais et secrétaire exécutif de l'Association pour l'avancement des sciences agricoles en Afrique qui a été affecté à l'équipe par le Comité de recherche scientifique et technologique de l'Organisation de l'unité africaine. Le Dr Terry Hardt de l'USAID a accompagné l'équipe tant à titre de membre actif que pour faciliter la liaison avec l'AID et accélérer les dispositions logistiques. Le Dr Mariano DeDonato, représentant des pouvoirs publics de l'Italie, pays de la CDA particulièrement concerné par le Sahel, a rallié l'équipe à Dakar et a pleinement pris part à toutes les activités de l'équipe par la suite. Les mandats détaillés applicables aux membres de l'équipe ont été élaborés durant la semaine d'orientation qui a précédé le départ avec l'aide du Bureau Afrique de l'AID/Washington; ces mandats ont été résumés dans une lettre écrite à l'équipe par M. W.H. Johnson, directeur de projet auprès de Devres, Inc. pour le Renforcement de la recherche agronomique africaine (RRAA). Cette lettre est incluse dans le présent rapport en tant qu'Annexe 1.

### B. Aperçu et évaluation de la recherche agronomique

Les rubriques qui suivent constituent un résumé succinct des opinions de l'équipe de reconnaissance en ce qui concerne l'état actuel de la recherche agronomique dans les pays sahéliens visités en fonction de leur rapport avec l'initiative de recherche agronomique envisagée par la CDA.

## **1. Observations générales**

### **a. Incidence actuelle de la recherche sur le petit exploitant**

En règle générale, dans le Sahel, en mettant peut-être à part le Sénégal, la recherche agronomique et ses applications ont à ce jour exercé une incidence négligeable sur les pratiques culturales et la productivité par travailleur ou par hectare sur la plupart des petites exploitations de la région.

### **b. Validation de la recherche**

Dans l'ensemble, il n'y a pratiquement pas eu de validation de la recherche au niveau de l'exploitation. En conséquence, les recommandations relatives à la recherche n'ont pas été soumises à une dernière épreuve pour déterminer leur caractère pratique avant d'être communiquées.

### **c. Recherche culturelle/animale et liens entre recherche et vulgarisation**

Dans les pays sahéliens, la recherche agronomique axée sur les cultures et l'élevage, de même que la vulgarisation agricole, sont le plus souvent menées par des organismes différents (voire dans des ministères différents). Il n'y a guère d'interaction et de coopération valables entre les deux fonctions.

### **d. Situation de la main-d'oeuvre**

On constate une pénurie aiguë, tant par les effectifs que par la qualité, de tous les types de diplômés agronomiques ayant reçu une formation professionnelle. On ne dispose pas de personnel bien qualifié pour effectuer de la recherche agronomique appliquée ni de personnel technique d'appui qui soit formé pour les besoins de la recherche agronomique.

#### e. Budgets récurrents

Les budgets d'exploitation insuffisants (les problèmes dits du financement renouvelable) sont la règle. Bon nombre d'installations sont soit hors service soit utilisées de manière inefficace en raison du manque de fonds pour les réparations, les petites fournitures, le transport, les travailleurs et autres besoins de cet ordre.

#### f. Impact de la production culturale/politique des prix 1/

On signale des achats frauduleux d'engrais aux frontières ou des ventes de céréales entre certains pays. Ceci donne à penser qu'il existe des problèmes stratégiques au niveau des prix et des coûts. D'aucuns pensent que l'importation de céréales à un prix inférieur au cours mondial a pour effet de décourager la production nationale de certains pays. Cette production devrait être capable d'enregistrer une expansion appréciable si les prix payés aux exploitants étaient plus attractifs.

### 2. Commentaires sur les activités régionales financées par l'AID

#### a. Formation administrative du SIRAN

L'aperçu et l'évaluation qui précèdent appuient nettement l'avis de l'équipe: que la formation administrative et gestionnaire devant être coordonnée par le SIRAN (Service international de la recherche agronomique nationale) est très nécessaire et hautement souhaitable.

---

1/ La publication "Stratégie de recherche agronomique du Bureau Afrique", Bureau Afrique, Office des ressources techniques, Division du développement agricole et rural (USAID), 22 septembre 1982, contient bon nombre de faits venant confirmer les déclarations ci-dessus.

## **b. SAFGRAD**

Les entrevues effectuées avec le personnel du projet SAFGRAD et les visites sur le terrain ont indiqué que cette activité abordait mieux les problèmes des petites procédures que la plupart des projets de recherche. De surcroît, il est intéressant de noter que la SAFGRAD était le seul projet visité ou examiné durant toute la reconnaissance où se pratique la validation de la recherche au niveau de l'exploitation.

## **C. Recommandations**

Les recommandations énoncées ici se fondent sur une variété d'expériences et de discussions intervenues durant la reconnaissance. Dans certains cas, elles se basent sur des contacts indiqués dans la section sur le rapport local du présent rapport (Section F). Dans d'autres cas, elles sont issues de questions posées par le mandat de l'équipe. D'autres recommandations encore sont issues de l'élaboration de la philosophie de l'équipe en ce qui concerne l'initiative de recherche agronomique de la CDA. Toutes traduisent les vues de l'équipe au sujet des conditions requises pour réaliser (avec le temps) les objectifs de la CDA.

### **1. L'appui de l'initiative de la recherche agronomique de la CDA et la poursuite du processus de la CDA**

#### **a. Recommandations**

Le processus de la CDA devrait se poursuivre dans la mesure où les Africains et les bailleurs de fonds, à des degrés différents, appuient l'initiative de recherche agronomique de la CDA et sont disposés à accentuer l'intérêt qu'ils lui portent.

## **b. Examen**

### **(1) Attitudes africaines**

Les Africains, au niveau individuel des pays, se sont montrés, dans l'ensemble, favorables à l'initiative de la CDA. Si bon nombre d'entre eux n'étaient pas familiarisés avec les détails, il n'empêche que la plupart étaient conscients de cette démarche. Dans aucun des pays visités il ne s'est produit un désaccord direct, en principe, vis-à-vis des concepts de la CDA relatifs à la question des petits exploitants, de la vérification au niveau de l'exploitation, du besoin d'établir des liens et une collaboration au sein des pays et entre eux en matière de recherche. On s'est prononcé en faveur d'une utilisation accrue des installations de recherche existantes.

### **(2) Commentaires du personnel AID sur le terrain**

Le personnel AID sur le terrain a été mis au courant d'une manière générale de l'activité de la CDA mais pas de façon précise en ce qui concerne le processus ou la méthodologie envisagée pour élaborer un plan à long terme en vue de renforcer la recherche agronomique. Les commentaires qui suivent illustrent ses préoccupations relatives au besoin d'assurer une étroite coordination par les bailleurs de fonds et les pays africains à mesure que se poursuit ce processus.

- o De l'avis général, le processus de la CDA nécessitait une meilleure définition et les objectifs de l'effort demandaient à être décrits avec plus de clarté.
- o On se préoccupait de savoir si le processus de l'inventaire décrit serait une répétition d'autres activités de cette nature.
- o Le personnel AID sur le terrain a constaté que l'on se préoccupait de voir les propositions de la CDA assorties de ressources de financement.

### **(3) Autres commentaires des bailleurs**

(a) Un intérêt certain a été manifesté par la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) pour le financement éventuel de projets de recherche agronomique axés sur les besoins prioritaires. Les représentants de la BAD ont néanmoins indiqué que la Banque intervient au stade de l'élaboration du programme.

(b) Les représentants sur le terrain des autorités italiennes et françaises ont signifié leur appui à la coordination par les bailleurs CDA des efforts de développement en Afrique.

### **(4) Organismes internationaux de recherche agronomique**

On a constaté un soutien de la part de l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT) et de la part du personnel sur le terrain d'autres institutions comparables. Seuls trois des huit scientifiques, économistes et administrateurs de l'IIAT que Bentley a rencontrés connaissent la CDA. Tous se sont très fermement prononcés en faveur des essais hors station, des démonstrations et des validations au niveau de l'exploitation.

### **(5) Institutions africaines**

Le contact personnel avec l'INSAH et les rapports du CILSS indique leur disposition à appuyer et soutenir l'initiative de la CDA. M. Nella Kane, directeur de l'INSAH, s'est prononcé en faveur du concept de la complémentarité, déclarant que les programmes de l'INSAH pouvaient devenir plus efficaces avec la collaboration de la CDA.

## **2. Réunion consultative du stade II**

### **a. Recommandations**

(1) Il y a lieu de tenir dès que possible une Réunion consultative du stade II.

(2) L'AID/Devres devrait se poser en co-promoteur de la Réunion consultative du stade II avec le CILSS ou l'INSAH.

### **b. Examen**

#### **(1) Co-promoteurs**

On s'est presque unanimement accordé à penser qu'une institution sahélienne devrait être invitée à assurer la co-promotion de la Réunion consultative du stade II. L'équipe soutenait l'opinion de bon nombre de membres de l'AID que le CILSS devrait être invité en premier lieu et, au cas où le CILSS jugeait la chose plus appropriée, d'employer l'INSAH comme co-promoteur.

Le consensus a indiqué que, quelle que soit l'organisation assurant la co-promotion de la Réunion du stade II, son rôle devrait être bien défini et que l'AID/Devres devrait être responsable du fond, de l'organisation, de la gestion et des travaux administratifs de la réunion.

#### **(2) Participants**

Le concept de la CDA inclut d'importants éléments qui soutiennent, encouragent et prévoient un rôle majeur pour les Africains dans le processus. En conséquence, les co-promoteurs devraient trouver des moyens de maintenir la participation non africaine à un niveau compatible avec ce concept. Une alternative serait de prévoir que certaines réunions seraient fermées à tous excepté ceux qui sont directement concernés par l'ordre du jour de la réunion et les représentants nationaux africains.

### (3) Chronologie

L'opinion pratiquement universelle était qu'il faudrait près de trois mois après le lancement des invitations pour tenir une réunion.

### (4) Invitations et pièces jointes

L'Annexe 4 du présent rapport propose des directives pour les invitations à la Réunion du stade II. Les invités de la conférence devraient être déterminés en avance de même que ce qui suit:

- Une explication de la CDA
- Documents de synthèse sur le processus particulier à l'élaboration d'un programme zonal de la CDA;
- Documents de synthèse sur les domaines de programme prioritaires de la recherche agricole, ainsi que sur la collecte des données et le processus d'analyse;
- Un exemplaire du Résumé exécutif du Rapport de reconnaissance;
- Informations sur les dispositions de voyage et de conférence; et, le cas échéant,
- Un formulaire d'une page (plusieurs copies à chaque invité) pour enregistrer de simples données d'inventaires concernant les ressources de recherche existantes. Un formulaire serait rempli pour chaque établissement de recherche agronomique (station de recherche ou faculté d'université menant de la recherche agronomique) dans chaque pays.

### **3. Seconde réunion consultative**

#### **a. Recommandation**

L'AID/Devres devrait déterminer dans quelle mesure il serait souhaitable d'organiser une seconde réunion consultative après l'élaboration du programme zonal.

#### **b. Examen**

Nous recommandons que cette réunion, identifiée comme étant un stade supplémentaire du processus de la CDA, soit incluse dans l'élaboration de l'initiative de recherche agronomique de la CDA. Cette seconde réunion consultative éventuelle envisagerait de procéder à des amendements de la description préliminaire du "Programme zonal" élaboré sur la base des programmes prioritaires identifiés lors de la Réunion consultative du stade II et des évaluations connexes des capacités de recherche agronomique existantes dans la zone. Cette réunion pourrait servir à obtenir un consensus Sahel/CDA sur le programme envisagé et constituer l'action maîtresse visant à encourager les membres de la CDA et d'autres bailleurs de fonds à amorcer l'élaboration et la conception de projets collaboratifs avec les pays sahéliens.

### **4. Intérêt prioritaires de la CDA pour les ressources**

#### **a. Recommandation**

Le concept original de la CDA de limiter au début les ressources à un ou deux pays sahéliens n'est ni viable ni réaliste, et un programme zonal de la CDA doit prendre en compte les besoins pour pouvoir recommander une activité donnée dans chaque pays.

## **b. Examen**

Il est certain que, dès le départ, à commencer par les invitations à la Réunion consultative du stade II, il s'impose de noter qu'il interviendra une activité donnée dans chaque pays. A moins que cela ne se fasse, l'équipe craint que la Réunion consultative ne soit improductive et ne suscite une mauvaise atmosphère entre les chercheurs des pays africains et la CDA.

## **5. Formation axée sur la recherche**

### **a. Recommandation**

La formation des professionnels de la recherche agronomique et du personnel d'appui concerné (administratif, directeurs de station, etc.) doit constituer une haute priorité des programmes de zone recommandés de la CDA.

### **b. Examen**

Le personnel de l'USAID aussi bien que les fonctionnaires africains reconnaissent que les contraintes de ressources humaines sont parmi les freins les plus sérieux venant entraver l'exécution effective de la recherche agronomique appliquée dans les pays en développement. Sont nécessaires: 1) des scientifiques de la recherche adéquatement qualifiés; 2) du personnel formé en administration et gestion de la recherche; 3) des employés de liaison entre la vulgarisation et la recherche; et 4) des techniciens de laboratoire et de terrain compétents pour appuyer les employés de recherche. A ce jour, la Zone sahélienne n'a pas mis en place la capacité d'assurer la plupart de ses besoins en ressources humaines de cette sorte. La dépendance de sources externes pour la formation requise est contraire au Plan d'action de Lagos qui opte pour la volonté d'atténuer les dépendances à l'égard des sources extérieures pour satisfaire les besoins africains essentiels.

La création d'institutions pouvant assurer une éducation de qualité en matière de sciences agricoles ou d'enseignement professionnel, telle que nécessaire pour le personnel permanent d'appui, est coûteuse et partant peu pratique pour chaque pays. L'équipe recommande la mise en place de plusieurs institutions zonales comme solution à la fois logique et efficace, notamment eu égard aux similitudes mésologiques générales qui caractérisent les pays sahéliens.

Ce sujet devrait constituer une partie importante de l'ordre du jour de la Réunion consultative du stade II et être signalé dans les directives destinées aux invités. Il devrait être parfaitement clair que les pays de la CDA seront intéressés par des propositions pratiques de programmes visant à améliorer ou mettre en place un nombre limité d'institutions dans la zone qui puissent répondre à ces besoins.

Dans la mesure où les institutions régionales sahéliennes engagées dans des programmes de formation et d'éducation pour les travailleurs techniques et professionnels en matière d'agriculture ne disposent pas d'exploitations de recherche, d'expérimentation ou de démonstration permettant aux étudiants de s'adonner à des activités liées à leurs cours, les bailleurs de fonds de la CDA devraient exiger que de telles dispositions soient partie intégrante de toute activité proposée dans les présentes si l'on entend obtenir l'appui des bailleurs de fonds de la CDA.

## 6. Orientation de la recherche au Sahel

### a. Recommandation

Les prescriptions fondamentales de la CDA dans le sens de la recherche agronomique sont fermement recommandées.

- Cible des petits exploitants agricoles
- Vérification sur les lieux des résultats de la recherche

- Renforcement des institutions de recherche de haute qualité et collaboration connexe avec les autres programmes nationaux

**b. Examen**

Les contacts de l'équipe avec le personnel de la recherche nationale démontrent clairement que l'orientation de la recherche agronomique telle que proposée par la CDA est généralement acceptable et considérée comme constructive au niveau du personnel de travail. En conséquence, il semble que la Réunion consultative du stade II et l'analyse subséquente peuvent aborder efficacement les concepts suivants:

(1) La CDA souhaite travailler en étroite coopération avec les organisations africaines (continentales et régionales) et avec des scientifiques africains (identifiés d'après leur pays propre) afin de dresser des plans d'expansion et d'amélioration des capacités de recherche agronomique en mettant l'accent sur des objectifs très précis.

(2) L'objectif est d'accroître et d'améliorer les capacités de la zone afin de faire de la recherche appliquée axée sur les problèmes et les besoins des petits cultivateurs.

(3) Le concept de la CDA prévoit un soutien pour la mise en place, en l'espace de vingt à vingt-cinq ans, d'une capacité zonale adéquate qui impliquera de partager les résultats de la recherche (donner et recevoir) plutôt qu'un soutien pour la mise en place de capacités nationales propres et autonomes.

(4) L'objectif de la recherche est de créer les moyens d'accroître la productivité des petits exploitants de subsistance et de rapport. Ceci demandera de la recherche sur les aspects socio-économiques aussi bien que techniques des problèmes du système de production particuliers aux petits cultivateurs plutôt que sur les cultures individuelles (produits de base).

(5) La CDA entend maximiser le flux des résultats de recherche issus des CIRA vers les établissements nationaux et d'améliorer sensiblement la mise à l'épreuve et la validation des recommandations de recherche sur les terres des petits exploitants. Ceci demandera une étroite coopération entre le personnel de recherche et de vulgarisation de même qu'une hausse prononcée des activités de recherche au niveau de la station et de l'exploitation.

On ne met pas en question les concepts de la CDA tels que décrits. En fait, un soutien pratiquement unanime a été observé, notamment pour l'importance que l'on se propose d'accorder aux problèmes et besoins des petits exploitants de même que pour le besoin d'expérimentation et de validation des recommandations de recherche. Il se peut qu'il soit trop ambitieux de s'attendre à ce que toutes les nuances de ces propositions soient entièrement acceptées au départ, mais l'équipe estime qu'un début peut être amorcé de manière efficace.

## 7. Conditions de service des employés de recherche

### a. Recommandation

L'AID/Devres devrait vivement recommander auprès de la CDA, des autres bailleurs de fonds et des pouvoirs publics du Sahel que les "Conditions de service" des scientifiques de recherche africains professionnellement qualifiés soient sensiblement améliorées. En l'absence d'une telle action, il n'est pas possible de réduire ou d'éliminer le glissement de ces précieuses ressources humaines vers les autres segments des secteurs public ou privé des différents pouvoirs publics.

### b. Examen

Il est bien connu, et la chose peut être amplement documentée, que les modalités et conditions d'emploi (y compris les rémunérations, avantages et compensations) susceptibles d'intéresser les candidats à des postes dans le secteur public sont presque toujours moindres pour les professionnels de la branche agricole et leur personnel d'appui comparé

aux modalités et conditions d'emploi offertes aux professionnels de qualifications comparables occupant des postes de rang analogue dans d'autres organismes publics.

Cette situation exerce deux incidences préjudiciales importantes sur l'industrie de l'agriculture, et plus particulièrement sur la recherche agronomique.

- Les personnes les plus capables ont tendance à éviter les carrières professionnelles agricoles du fait des moindres expectatives en comparaison avec celles des autres disciplines professionnelles.
- On constate une tendance regrettable et grave où les professionnels hautement qualifiés de l'agriculture, notamment ceux qui se livrent à la recherche agronomique, se tournent vers l'emploi dans les organismes offrant des avantages nettement supérieurs.

De nombreux postes leur sont offerts selon leurs qualifications académiques. Dans ces conditions, l'éducation spécialisée de l'individu concerné est, dans une grande mesure, perdue.

Il est souhaitable de faire en sorte que les bailleurs de la CDA adoptent une position uniforme, que leur appui de la recherche agronomique dans le cadre de l'initiative CDA soit subordonnée à la volonté et à l'aptitude des pays visés à mettre en place et à appliquer de meilleures modalités et conditions d'emploi pour les professionnels et le personnel d'appui de la recherche agronomique.

## 8. Problèmes d'exécution des bailleurs/autorités

### a. Recommandation

Les problèmes persistants de l'accès ou de la disponibilité de fonds renouvelables et de devises pour les programmes de recherche doivent être librement signalés, examinés et résolus entre les bailleurs et les autorités.

## b. Examen

On note un problème persistant de lacunes du soutien des bailleurs à l'égard de leurs obligations explicites ou implicites et des antécédents parallèles de lacunes dans les niveaux d'appui convenus ou inhérents aux projets des bénéficiaires par le passé. Si tel est souvent le cas, comme on le prétend, il semble nécessaire que les bailleurs de fonds de la CDA et les pays sahéliens se livrent à une franche discussion du problème. Des propositions ou des suggestions doivent être avancées afin d'apporter une solution à ces difficultés plutôt que de les laisser persister.

## D. Exécution de la mission

Conformément à son mandat, l'équipe a passé quatre semaines et demie dans la Zone sahélienne à y visiter les pays désignés de même que des organisations africaines, d'autres bailleurs de fonds, des organismes internationaux et des Missions USAID. Les visites ont commencé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le but d'avoir des entretiens avec l'Office régional des services de développement économique de l'AID (REDSO) pour l'Afrique de l'Ouest. Pendant son séjour à Abidjan, l'équipe a également visité les bureaux du Conseil de l'Entente et la Banque africaine de développement. La séquence des visites aux pays de la Zone sahélienne a été la suivante: Sénégal, la République islamique de Mauritanie, Cap-Vert, La Gambie, le Mali, la Haute-Volta et le Niger. Un représentant du Tchad était censé s'entretenir avec l'équipe mais n'a pu le faire pour des raisons personnelles. Etant donné leur importance en tant qu'organisations africaines de la Zone, l'équipe a accordé une attention spéciale aux visites rendues aux bureaux principaux de l'Institut du Sahel (INSAH) à Bamako, au Mali, et du Comité permanent interétats pour la lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) à Ouagadougou, en Haute-Volta.

Les itinéraires détaillés de l'équipe figurent à l'Annexe 2, tandis que les personnes et organismes visités font l'objet de l'Annexe 3, leur liste mentionnant les pays hôtes, les organisations régionales, les organismes d'aide multilatérale, les autres bailleurs de fonds et le personnel de l'USAID.

## **E. Quelques aspects des rapports de pays et des contacts**

Pour chaque pays visité, l'équipe de la CDA a tenu des enregistrements détaillés des visites, discussions et observations à mesure que se déroulaient les visites de pays.

A partir de chaque rapport de pays, on a préparé un résumé des points essentiels se dégageant de la visite de pays. Ces résumés sont présentés ci-après.

### **1. Rapports de pays**

#### **a. Côte d'Ivoire**

(1) L'équipe a effectué une visite de courtoisie au Bureau des services régionaux de développement économique de l'AID (REDSO) afin de discuter de l'initiative de recherche agronomique de la CDA.

(2) Une visite à la Banque de développement africaine (BAD) a révélé un haut degré d'intérêt de la part de la Banque pour ce qui est de se charger éventuellement de certains projets de la CDA lorsque ce stade est atteint. On a précisé, cependant, que la Banque voudrait donner des conseils au moment de l'élaboration des plans de projet. La Banque ne serait pas intéressée par des projets d'ores et déjà conçus par d'autres bailleurs de fonds.

#### **b. République islamique de Mauritanie**

(1) Au cours d'une brève visite faite au directeur de l'agriculture et aux représentants des autres bailleurs de fonds de la CDA, les questions essentielles identifiées étaient les suivantes:

- o Le besoin de personnel professionnel qualifié;
- o Le désir d'inclure une vérification de recherche au niveau de l'exploitation;
- o Les lacunes de fonds d'exploitation; et
- o Le besoin de mieux coordonner les systèmes de recherche et de diffusion.

(2) La Mauritanie s'attend à disposer d'un complément de ressources pour la recherche fournie au titre de sa part du projet de l'Organisation pour la mise en valeur du Sénégal (OMVS).

#### c. Cap-Vert

(1) Les besoins de recherche agronomique sont jugés être limités à l'introduction de variétés améliorées (telles que le maïs résistant à la sécheresse) et au perfectionnement de méthodes pratiquées ailleurs et se prêtant au Cap-Vert. Il est possible de tirer des avantages rapides de ces essais de variété et des méthodes culturales connexes.

(2) L'initiative de la CDA a été considérée très opportune par le gouvernement étant donné qu'il existe un besoin d'aide au niveau de la planification et la coordination des activités des bailleurs de fonds.

(3) On constate une pénurie aiguë de personnel de recherche agronomique et d'appui technique.

#### d. Sénégal

(1) L'expérience actuelle du Sénégal met l'accent une fois de plus sur la gravité des problèmes de fonds d'exploitation en matière de recherche agronomique.

(2) Un protocole requérant une coopération entre les services de recherche et de vulgarisation est en place, et ce concept est conforme à l'esprit de la CDA.

(3) Un exposé du Dr James Bingen de la MSU à propos de "La recherche agronomique pour les cultivateurs sénégalais" a identifié un problème rencontré par la CDA dans d'autres pays, à savoir la pénurie de chercheurs qualifiés due, en partie, aux faibles rémunérations de ce personnel et à la fuite des chercheurs au profit de postes administratifs ou d'autres organismes.

(4) L'INSAH et le CILSS dans le Sahel sont des organismes locaux de la région bénéficiant d'un appui considérable de la part de bailleurs multilatéraux. L'équipe pense que la co-promotion de l'une de ces institutions et la convocation de la Réunion consultative à l'un de leurs sièges pourraient faciliter l'introduction de l'initiative de la CDA en utilisant les liens régionaux existants.

(5) Un fonctionnaire du Ministère du développement rural a mis en question l'utilité de la CDA dans la mesure où le CILSS et l'INSAH ont pour mission d'encourager la coordination régionale en matière de recherche agronomique. L'équipe a suggéré que les efforts de la CDA pouvaient rehausser les capacités de ces institutions en clarifiant les priorités de recherche agronomique zonale parmi les pays de la zone.

#### e. Mali

(1) L'USAID/Mali a fait remarquer que le processus d'inventaire de l'INSAH était en cours et a suggéré qu'il soit examiné et que la CDA ne répète aucune de ces démarches.

(2) On a noté que le Club du Sahel se prépare à dresser un inventaire de recherche au début de 1983, ce qui pourrait constituer une répétition du processus d'inventaire de l'INSAH de même que celui de la CDA.

(3) L'impact exercé par la CDA sur les programmes de recherche du Mali et sur le financement des bailleurs de fonds a été discuté avec l'équipe.

(4) Les bailleurs aussi bien que les Maliens ont suggéré que les relations entre la recherche et la vulgarisation, de même que l'efficacité des deux organismes en général, pouvaient être améliorées.

(5) On a entendu parler d'un certain nombre de grands locaux et installations fournis dans le cadre de divers programmes d'aide au développement qui pourraient servir plus efficacement s'il n'y avait pas de problèmes de coûts de fonctionnement. Bien que les installations de recherche agricole n'aient pas été mentionnées en particulier, l'implication était qu'en général on accorde trop peu d'attention à cette question durant l'élaboration d'un projet.

(6) Un technicien malien, travaillant au projet de la SAFGRAD, poursuit des essais de validation à l'exploitation commencés par un expatrié qui a précédé le Malien dans ce poste. Cette activité montre que le personnel de recherche et de vulgarisation peut collaborer efficacement au Mali.

#### f. La Gambie

(1) Les activités de la CDA en Gambie devraient prendre en compte plusieurs points importants qui existent dans le pays, à savoir:

- Un rapport extrêmement élevé agent de vulgarisation - exploitant agricole.
- Un grand nombre de données agro-socio-économiques de base est actuellement analysé par le Projet des systèmes de culture mixte de l'USAID. Ces données incluent par ailleurs des informations sur les liens entre la vulgarisation et la recherche, ainsi que le transfert technologique vers et parmi les petits exploitants.
- Les conditions écologiques de La Gambie sont à bien des égards semblables à celles du Sénégal, qui possède une capacité de recherche agronomique relativement bonne.
- De bonnes relations de travail entre les bailleurs de fonds et les autorités.

(2) Les hauts fonctionnaires de l'administration gambienne sont favorables au besoin de validation des résultats de recherche, à la nécessité de communiquer les résultats aux petits exploitants et l'opportunité de coordonner les efforts d'aide au développement.

#### g. Haute-Volta

(1) L'initiative de la recherche agronomique de la CDA revêt un haut intérêt et est une préoccupation certaine pour l'USAID/Ouagadougou et le Ministère de l'agriculture de la Haute-Volta car on prévoit que la SAFGRAD 2 commencera en mars 1985. On s'est beaucoup inquiété des implications pour le SAFGRAD de l'initiative de la CDA. Bien que l'équipe n'ait pas été à même de répondre à cette question, on a appris par la suite que l'AID, au titre de ses efforts de la CDA, prévoit de financer la SAFGRAD 2.

(2) Le personnel agricole public et les bailleurs de fonds se sont montrés préoccupés par plusieurs points: pénuries de fonds de fonctionnement; une grave pénurie de professionnels qualifiés et de personnel technique pour la recherche et la vulgarisation agricole; et le besoin d'élaborer des politiques de personnel plus susceptibles d'attirer un personnel qualifié de recherche et de vulgarisation.

#### h. Niger

(1) La visite du Niger a commencé par une excellente description par l'USAID des activités agricoles de l'AID. Avec le temps, un programme hautement réussi a vu le jour. L'Université de Purdue entame actuellement une activité de cinq ans pour concevoir et élaborer un programme de recherche agronomique nationale.

(2) L'USAID a fait valoir que la CDA nécessitera un arrangement administratif de continuation (probablement au niveau central et éventuellement au niveau du terrain).

Les bailleurs de fonds se sont montrés préoccupés par le fait que les pays du Sahel participeraient à un plan coordonné de recherche agronomique sur une base de zone. On a fait remarquer, cependant, que la réussite d'un programme zonal dépendrait, en partie, de la fourniture d'avantages à chaque pays de la zone. L'équipe a également noté qu'il y a eu un débat africain des mécanismes alternatifs permettant d'accomplir une coordination telle que des systèmes de mise en réseau et des échanges de travailleurs spécialisés dans la recherche.

(3) On a fait allusion, au Niger, au besoin pressant de personnel plus nombreux et plus qualifié pour la recherche et la vulgarisation agricoles -- y compris un personnel d'appui technique en nombre et de qualité suffisants pour seconder les professionnels. Le problème des fonds d'exploitation a également été évoqué.

(4) En général, on connaissait l'initiative de recherche agronomique de la CDA parmi les services agricoles du Niger.

(5) Le personnel de l'AID a pensé qu'une certaine sorte de co-promotion africaine de la Réunion du stade II est essentielle, mais la discussion n'a pas abouti et n'a pas dégagé une proposition spécifique quant à savoir si on devrait s'adresser au CILSS ou à l'INSAH.

## 2. Autres contacts

### a. Institut international de l'agriculture tropicale

Alors qu'il assistait à une conférence de l'IITA, du 22 au 27 novembre, le Dr Bentley a rencontré huit membres permanents de l'IITA pour discuter de la CDA. Plusieurs points importants sont apparus:

(1) Le Dr Bentley a informé le personnel et les hôtes à l'IITA au sujet des propositions de recherche de la CDA. Avant cette explication, seuls trois des huit membres permanents de l'IITA avaient une connaissance générale de la CDA, bien qu'une Réunion du stade II eût lieu à proximité (à l'Université d'Ibadan) en juillet 1982.

(2) La Réunion du stade II tenue en juillet a débouché sur des examens au niveau du projet, la plupart d'entre eux étant liés à des questions académiques et pas particulièrement axés sur les problèmes des petits exploitants.

(3) Le personnel de l'IITA a suggéré la prompte préparation d'une brochure explicative de la CDA pour sa diffusion générale.

## b. Institut du Sahel (INSAH)

La visite à l'INSAH a révélé un intérêt très marqué pour ce qui est de tenir la Réunion consultative du stade II à Bamako. La discussion a également fait apparaître le fait que l'INSAH a une expérience conséquente du lancement d'invitations et de l'organisation de ce genre de réunion.

## F. Problèmes particuliers

En raison de leur nature ou de leur importance exceptionnelle, certains problèmes particuliers seront brièvement examinés ci-dessous.

### 1. Directives pour les propositions de programme

#### a. Cadre général

Une Réunion consultative du stade II s'est tenue dans une zone agro-écologique et géographique de la CDA à faible distance. Un participant de la réunion a manifesté sa déception devant les propositions avancées. Il a suggéré qu'un nombre excessif d'activités détaillées a été proposé, avec une tendance à l'académisme dépourvu d'esprit pratique.

En vue d'assurer l'élaboration de programmes pertinents et efficaces à long terme, le consensus des pays africains et de la CDA doit tout d'abord être atteint à un niveau conceptuel général. Les vues des Africains sur un certain nombre de questions conceptuelles, telles que communiquées à l'équipe de la CDA durant la reconnaissance, a indiqué une compatibilité avec celle de la CDA et suggéré l'élaboration de directives comme suit.

#### b. Liens avec la CDA

Les directives devraient se conformer à l'esprit et aux déclarations du Plan d'action de Lagos. Ce document met l'accent sur deux aspects importants pour le secteur agricole africain: l'importance que revêt l'amélioration de l'auto-suffisance alimentaire (un meilleur objectif zonal que

l'objectif zonal du Sahel); et la nécessité pour les états membres de majorer leurs attributions budgétaires au secteur agricole en vue d'atteindre cet objectif. Le PAL met également l'accent sur la nécessité de développer les ressources humaines africaines -- aptitudes techniques et professionnelles -- une fois de plus dans le but d'atténuer la dépendance vis-à-vis des sources extérieures pour ces besoins essentiels. Ces points sont fondamentalement compatibles avec les vues de la CDA.

**c. Nature de la recherche à soutenir**

Les directives devraient aller dans le sens de la recherche appliquée afin de permettre aux petits exploitants agricoles de relever leur productivité. Dans la plupart des pays africains, les petits exploitants produisent actuellement plus de 90 pour cent de leur alimentation et toute hausse de leur productivité contribuera sensiblement à intensifier l'autonomie alimentaire.

**d. Clarifier les "objectifs", "programmes" et "projets"**

Les directives devraient illustrer les différences fondamentales existant entre ces termes que les participants sont censés comprendre. Plusieurs exemples pertinents qui suivent peuvent être utiles au processus de planification de la Réunion consultative:

**(1) Objectifs**

Un objectif pourrait consister en "Recherche pour relever la productivité et le revenu des petits exploitants", et pourrait inclure, le cas échéant, selon l'analyse du stade III, des domaines de programme tels que ceux de la section suivante.

**(2) Programmes**

Les domaines de programme correspondant à un objectif tel que défini ci-dessus pourraient être illustrés de la manière suivante:

- (a) Recherche sur les pertes céréalières antérieures et postérieures aux récoltes;
- (b) Formation du personnel de recherche;
- (c) Gestion améliorée de l'élevage par les petits exploitants;

### (3) Projets

Dans le cadre de ces objectifs globaux et d'après les détails basés sur l'analyse du stade III décrite dans les sections précédentes du présent rapport, on pourrait proposer et élaborer des projets tels que les suivants:

- (a) Elaboration de systèmes de lutte contre les mauvaises herbes qui soient efficaces en fonction du coût et de la main-d'oeuvre;
- (b) Mise en place d'une formation sanctionnée par un diplôme dans une discipline importante dans une université sahélienne;
- (c) Recherche sur la gestion améliorée du menu bétail (caprins et ovins) dans les petites exploitations.

### e. Résumé

Il est extrêmement important de veiller à ce que, lors de la première réunion, les représentants des pays sahéliens et les bailleurs de la CDA conviennent tous de la nécessité d'examiner tout d'abord l'objectif et le niveau du programme avant d'entrer dans le détail du projet. L'Annexe 4 du présent rapport contient des suggestions supplémentaires et des documents pouvant servir aux invités de la Réunion du stade II de la CDA.

Les mesures précises liées à l'organisation de la réunion devront être planifiées par Devres et l'AID en collaboration avec l'INSAH. A cette fin, il interviendra plusieurs visites rendues à l'INSAH par Devres et le personnel de l'AID pour des discussions de fond, de forme et de logistique. L'INSAH et l'AID disposeront de documents de travail, d'agendas et autre matériel connexe.

## 2. Inventaire de la recherche - stade III

### a. Cadre général

La question de savoir quel type d'inventaire de la recherche devrait intervenir après les Réunions consultatives du stade II de la CDA est complexe et controversé. Le contrat de Devres/MUCIA inclut, d'après la demande de proposition, la nécessité de fournir des informations détaillées à obtenir par le biais d'un inventaire effectué dans chaque pays. Toutefois, on a fait part de deux préoccupations durant la reconnaissance:

- La crainte de voir le processus constituer une reproduction des actions passées et en cours
- Le problème de demander une aide et une participation qui auraient tendance à donner l'impression d'un financement à grande échelle accompagné de déceptions au cas où une action rapide ne se produisait pas.

### b. Examen

L'équipe de reconnaissance de la Zone sahélienne est de l'avis que, par suite d'une Réunion consultative du stade II couronnée de succès et établissant par consensus une liste de programmes prioritaires, il existera un besoin d'analyse des besoins et des possibilités de recherche (ou un inventaire de recherche) lié aux priorités. Cette analyse devrait inclure:

(1) Une étude et une analyse qualitative des ressources de recherche actuelles ayant trait aux domaines des programmes prioritaires et mettant l'accent sur les institutions et les installations existantes.

(2) Une analyse, échelonnée dans le temps, des ressources additionnelles requises pour compléter ce qui est disponible pour atteindre des normes acceptables de performance de recherche agronomique dans le domaine de programme prioritaire.

(3) Une série de domaines de recherche classés par ordre prioritaire, conformément aux concepts de la CDA comme noté plus haut pour l'importance des petits exploitants, les liens et la vérification au niveau de l'exploitation, afin de répondre aux besoins des domaines du programme.

(4) La logique et la justification essentielles qui sous-tendent les programmes et les propositions, y compris les considérations techniques, mésologiques, économiques et sociales.

(5) Les propositions appropriées pour la mise en place de liens dans toute la zone en matière de recherche agronomique et des recommandations préliminaires sur certaines capacités institutionnelles à renforcer à des fins d'utilisation zonale.

Dans la mesure où on ne peut attendre de la CDA qu'elle finance immédiatement et simultanément toute la liste des programmes prioritaires envisagés, on doit prévoir une période de mise en oeuvre s'étalant sur deux à trois décennies. Dès lors, un excès de détails dans un inventaire de recherche de premier jet sera inefficace et inutile pour trois raisons:

(1) L'initiative de la recherche de la CDA est axée sur les impératifs de recherche pour les petits exploitants, et non sur les besoins et installations de recherche liés à l'ensemble du spectre de la recherche d'ordre agronomique;

(2) Même en l'espace de quelques années, des changements non programmés affecteront les besoins dans ce sens que les détails datés seront inutiles puisque les projets de la CDA sont élaborés pour la fin des années quatre-vingt; et

(3) A la faveur de visites à l'INSAH et selon des rapports du CILSS et d'autres bailleurs de fonds, l'équipe a réalisé que les inventaires de "recherche agronomique" sont déjà en cours.

#### c. Résumé

L'équipe de reconnaissance recommande vivement que Devres/AID obtienne des clarifications et des rapports à ce jour sur plusieurs activités en cours à ce stade dans cette région du Sahel. Les ressources de la CDA ne devraient pas être gaspillées pour un processus appliqué indépendamment des informations existantes. Tout plan spécifique destiné au processus d'analyse ou d'inventaire devrait également être axé sur les domaines de recherche prioritaires élaborés par la Réunion consultative.

ANNEXE I

Termes de référence

## ANNEXE 1

### Termes de référence

Le 2 novembre 1982.

DESTINATAIRE: Dr C. Fred Bentley, chef d'équipe, Reconnaissance SAAR

AUTEUR: William H. Johnson, directeur du projet SAAR

OBJET: Examen des termes de référence

Les termes de référence de ce voyage de reconnaissance sont inspirés de vos expériences antérieures en Afrique de l'Est, nos contacts mutuels avec l'AID et d'autres, ainsi que nos séances de travail avec votre équipe.

Je ne souhaite pas arrêter des modalités hâtives et rigides afin d'assurer toute la souplesse voulue et de vous permettre d'exercer votre jugement en la matière.

Vous et votre équipe connaissez parfaitement les résultats attendus de cette reconnaissance. Un rapport à l'AID définissant le cadre des réunions consultatives fournira à Devres/MUCIA et à l'AID (1) une idée des perceptions africaines de la CDA; (2) les réactions du personnel extérieur de l'AID et des autres bailleurs de fonds face au concept, et (3) des évaluations et une analyse préliminaires de la situation "sur place" dans plusieurs pays, ainsi que l'évaluation par votre équipe de l'interaction entre les conditions globales actuelles de recherche/vulgarisation/production et des chances de voir le processus de la CDA se solder par des résultats positifs.

Nous avons rédigé quatre documents axés sur des pays en particulier, lesquels figurent en annexe, et, si vous le jugez approprié, ils peuvent être édités ou modifiés pour se conformer aux tâches visées. Il s'agit des documents suivants:

- o Contacts de l'équipe
- o Rapport de recherche
- o Commercialisation et politique alimentaire
- o Perceptions africaines de la CDA

Outre ces rapports détaillés sur chaque pays, nous souhaitons obtenir un rapport d'ensemble sur la mission de reconnaissance ayant pour but de résumer les opinions et l'analyse de l'équipe. Nous vous demanderons d'inclure dans ce rapport des informations qui faciliteront sensiblement la planification d'une réunion consultative.

ANNEXE 2

Itinéraires détaillés

ANNEXE 2  
Itinéraires détaillés

A. Aperçu

Initialement l'équipe devait travailler et voyager durant toute la phase 1 du voyage de reconnaissance au Sahel, mais des difficultés liées au voyage nous ont obligé à scinder l'équipe après le départ d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

Les itinéraires se répartissaient comme suit:

B. Itinéraire de Bentley

Vendredi 12 novembre	Dép. Washington	17:40
Samedi 13 novembre	Arr. Abidjan	19:00
Jeudi 18 novembre	Dép. Abidjan	18:30
	Arr. Dakar	21:45
Samedi 20 novembre	Dép. Lagos	15:30
	Arr. Dakar	21:30
Jeudi 2 décembre	Dép. Dakar	09:30
	Arr. Bamako	11:30
Mercredi 8 décembre	Dép. Bamako	10:35
	Arr. Ouagadougou	12:45
Samedi 11 décembre	Dép. Ouagadougou	5:30 (terre)
	Arr. Niamey	22:00
Mercredi 15 décembre	Dép. Niamey	00:25
	Arr. Washington	16:59

C. Itinéraire Hardt/Zimet

Vendredi	12 novembre	Dép. Washington	17:40
Samedi	13 novembre	Arr. Abidjan	19:00
Jeudi	18 novembre	Dép. Abidjan	18:30
		Arr. Dakar	21:45
Vendredi	19 novembre	Dép. Dakar	16:00
		Arr. Nouakchott	17:15
Mardi	23 novembre	Dép. Nouakchott	15:20
		Arr. Dakar	16:10
Jeudi	25 novembre	Dép. Dakar	
		Arr. Praia	14:00
Dimanche	28 novembre	Dép. Praia	08:00
		Arr. Dakar	11:00
Dimanche	28 novembre	Dép. Dakar	14:30
		Arr. Banjul	19:30 (terre)
Mercredi	1 décembre	Dép. Banjul	10:00
		Arr. Dakar	16:00 (terre)
Mercredi	8 décembre	Dép. Dakar	10:00
		Arr. Ouagadougou	13:30
Samedi	11 décembre	Dép. Ouagadougou	05:30
		Arr. Niamey	22:00 (terre)

#### D. Itinéraire Menyonga

Samedi	6 novembre	Dép. Addis Ababa Arr. Washington	11:35 17:45
Vendredi	12 novembre	Dép. Washington Arr. Paris	17:40 08:40
Samedi	13 novembre	Dép. Paris Arr. Abidjan	11:00 21:00
Jeudi	18 novembre	Dép. Abidjan Arr. Dakar	19:30 21:30
Vendredi	19 novembre	Dép. Dakar Arr. Nouakchott	16:00 17:15
Mardi	23 novembre	Dép. Nouakchott Arr. Dakar	15:20 16:10
Jeudi	25 novembre	Dép. Dakar Arr. Praia	12:00 14:00
Dimanche	28 novembre	Dép. Praia Arr. Dakar	08:00 11:00
Jeudi	2 décembre	Dép. Dakar Arr. Bamako	09:30 11:04
Mercredi	8 décembre	Dép. Bamako Arr. Ouagadougou	12:35 131:40
Samedi	11 décembre	Dép. Ouagadougou Arr. Niamey	09:15 21:50
Mercredi	15 décembre	Dép. Niamey Arr. Cotonou	11:45
Mercredi	15 décembre	Dép. Cotonou Arr. Lagos	14:05
Samedi	18 décembre	Dép. Lagos Arr. Douala	12:00
Mercredi	22 décembre	Dép. Douala Arr. Addis Ababa	01:35

## ANNEXE 3

### Personnes, organismes et groupes consultés

## ANNEXE 3

### Personnes, organismes et groupes consultés

#### A. La Côte d'Ivoire

##### 1. AID (REDSO/WA)

Lawrence Bond	Directeur
Gordon MacArthur	Sous-directeur
Hadley Smith	Responsable du programme
Diana McLean	Agronome
Ebrima Jatta	Conseiller voyages
Martin Billings	Responsable agricole

##### 2. Autres

Gérard Sallier	Conseiller, Mission française de coopération
Jean Reusche	Conseiller agricole, Conseil de l'Entente
S.S. Omari	Chef de la division de l'analyse économique, Banque africaine de développement
A. Bassirou Sarr	Economiste, Banque africaine de développement
William F. Steel	Coordonnateur de la recherche économique, Banque africaine de développement

#### B. La République islamique de Mauritanie

##### 1. l'USAID

Terry Lambacher	Sous-directeur
Richard Goldman	Responsable du développement agricole
Richard Hough	Analyste de la politique, responsable alimentaire et agricole
Michael Kerst	Responsable de Food for Peace

L'équipe n'a cessé d'essayer d'obtenir les noms et titres exacts des responsables et autres personnages importants lors des nombreuses visites effectuées. Il y a eu également un effort persistant pour enregistrer correctement les noms des organisations et des organismes dont nous parlons dans le rapport.

Cependant, en raison des circonstances de certaines visites, des erreurs ont pu se produire par accident dans les noms ou les titres contenus dans le rapport. S'il y en a, nous le regrettons sincèrement. Nous comptons sur votre compréhension eu égard aux circonstances.

2. Mauritaniens

Lam Hamadi

Directeur de l'agriculture

3. Autres

Dominique David  
M. Charpentier

Conseiller économique, FED  
Chef de la mission française  
de coopération

M. Juif

Conseiller, Mission française  
de coopération

C. Cap Vert

1. l'USAID

Wayne H. Slotten

Responsable du développement  
agricole

Frank Diamond  
Ted Kaminski

Responsable du programme  
Responsable du projet,  
responsable de Food for Peace

2. Cap-Verdiens

Horacio da Silva Soares

Directeur général, Centre des  
études agraires

3. Autres

M. Letremble

Chef de la Mission française de  
coopération

D. Sénégal

1. l'USAID

Carole Tyson  
Lance Jepson

Sous-directeur  
Responsable adjoint au dévelop-  
pement agricole  
Responsable agricole  
Responsable du programme

John McMahon  
Samuel S. Rae

Mamadou Traore  
James Bingen

Assistant agricole  
Contractant, Université d'Etat  
du Michigan

## 2. Sénégalais et chercheurs

Papa I. Thiongane  
M. Toure

Directeur général, ISRA  
Directeur du département de  
zoologie, ISRA

Dennis Jean Pierre  
Sarr Joseph  
Oumar Talla Dian  
Michel Doutra

Chef du service de zootechnie  
Chef du service de virologie  
Parasitologiste  
Bactériologiste

## 3. Autres

Kamanda Lumpungu  
Edward E. Benjamin

Directeur régional, IDRC  
Représentant résident,  
Banque mondiale

Volker Anding

Ambassade, République fédérale  
d'Allemagne

Kenneth Cook  
Philippe Fourgeaud

Ambassade du Canada  
Mission française de coopération

## E. Mali

### 1. USAID

David Wilson  
Rollo L. Ehrich

Directeur  
Responsable en chef du développe-  
ment agricole

Ralph L. Conley

Responsable adjoint du développe-  
ment agricole

Richard Day

Responsable de programme (liaison  
INSAH)

S.K. Reddy  
John Dillard  
Alex Cunard

Agronome principal  
Economiste du programme (SDPT)  
Agronome et consultant auprès de  
l'USAID

Edward Rhatigan  
Maurice E. Fleming  
Monika Segesvary

Responsable de gestion  
Technicien des cultures  
Secrétaire, section agricole

### 2. Maliens

Adama Coulibali

Directeur adjoint, Institut  
d'économie rurale

Zana Sanago

Chef de la Division de recherche  
agricole

Panganignou Dolo

Chef, Recherche sur les cultures  
vivrières et oléagineuses

Lamine Traoré

Responsable de projet, SAFGRAD

### 3. Autres

Jean Rasquereau	Mission française de coopération
M. Zoegger	Mission française de coopération
Nella Kane	Directeur général, INSAH
Ousseini Sidibe	Directeur de la recherche, INSAH
Jacques Bailly	Conseiller, FED
Giles Chouinard	Ambassade du Canada
Phil Serafini	Agronome de l'ICRISAT/SAFGRAD
John Scheuring	Expert en reproduction céréalière, ICRISAT/SAFGRAD
David Gooday	Division éducation, Banque mondiale Washington
Victor Segesvary	Conseiller principal, CNUCED-PNUD
Jeanet de Mérode	Représentant résident, Banque Mondiale

### F. La Gambie

#### 1. USAID

Quincey Bembow	Responsable du développement agricole
Marc Madland	Responsable de projet
Byron Bahl	Représentant de l'AID

#### 2. Gambiens

Allihen Jani	Secrétaire permanent, Ministère de l'agriculture
Sompo Caesay	Directeur de recherche, Ministère de l'agriculture
Sakon Jani	Directeur par intérim, Ministère de l'agriculture

#### 3. Autres

Frank Gallagher	Responsable, Haute Commission britan- nique
Horst Geutting	Responsable, Organisation de l'ali- mentation et de l'agriculture
Manuel Alers-Montalvo	Sociologue, Projet de culture mixte de l'AID
John Haydn	Economiste agricole, Projet de culture mixte de l'AID
Gernot Uhlig	Technicien, Projet de sylviculture allemand

G. Haute-Volta

1. USAID

Tony Dalsimer	Chef de mission adjoint
John A. Becker	Responsable agricole principal
Herbert Hugues	Chargé de liaison SAFGRAD
James T. Smith, Jr	Economiste du programme
Samir M. Zophly	Chargé de liaison régional
Michael Rugh	Responsable de programme
Yaro Abdoulaye Garba	Coordonnateur de bureau
A. Smith	Responsable du programme
	Food for Peace
E. Van Voorthuizen	Représentant de l'USAID
Kevin J. Mullally	Coordonnateur de sylviculture
	de l'USAID
R.J. Zigler	Office des ressources humaines
Patricia J. Lerner	Responsable de l'élaboration des
	projets
Christine Brown	Office des ressources humaines
Helen I. Compton	Office des ressources humaines,
	Responsable du Food for Peace

2. Volatiles

M. Belem	Directeur adjoint, Institut de la
	recherche agricole et animale
Raphael Rapademnaba	Directeur des projets et programmes,
	CILSS
Pierre Z. Boro	Directeur général adjoint, Centre
	national de la recherche scientifique
	et technique

3. Autres

Komla P. Kpotufe	Chef des finances, coordonnateur
	international par intérim, SAFGRAD
Marguerite Couture-Vermille	Ambassade du Canada
Vas Aggarwal	Reproducteur de niébé, Institut in-
	ternational pour l'agriculture tropi-
	cale/Institut international de
	cherche sur le développement du
	Canada
C.M. Pattanayak	Chef d'équipe, Institut inter-
	national de recherche pour les
	tropiques semi-arides
Ronald P. Cantrell	Purdue University/SAFGRAD
George Champannet	Mission française de coopération

## H. Niger

### 1. USAID

Irving Rosenthal	Directeur
M. Golden	Responsable de programme
Wilbur G. Thomas	Responsable du développement agricole
John Mullenax	Responsable des projets agricoles
Fritz Gilbert	REDSO/WA

### 2. Nigériens

Ousmane Bawa	Ministère du développement rural
Moussa Saley	Directeur général, INRAN

### 3. Autres

M. Coly	Directeur général, AFRHYMET
M. Lambergeon	Directeur des opérations, AGRHYMET
M. Rouanet	Ambassade française

## I. Nigéria - Institut international d'agriculture tropicale

C.H.H. ter Huile	Directeur adjoint et chef des systèmes agricoles
I.O. Akobundu	Scientifique des mauvaises herbes
M. Ashraf	Socio-économiste
A.S.R. Juo	Chimiste pédologue
B.J. Kang	Expert en fertilité des sols
H.J.W. Mutsaes	Agronome
S.V. Singh	Chef du groupe des légumineuses céréalières
E.R. Terry	Directeur, Coopération internationale

ANNEXE 4

Réunion consultative du stade II

## ANNEXE 4

### Réunion consultative du stade II

Suite à la rédaction du présent rapport, plusieurs changements ont été apportés dans le processus d'élaboration d'un plan conjoint INSAH/CDA à long terme relatif à la recherche agricole.

La Réunion consultative du stade II sera précédée par un atelier INSAH/CDA pour toute la région sahélienne, qui se tiendra à Bamako au Mali, fin mai 1983, et visera les objectifs suivants:

- o Familiariser les dirigeants de la recherche agricole sahélienne avec l'initiative de recherche agricole du Sahel et les bailleurs de la CDA avec les avis sahéliens concernant les priorités de recherche;
- o Envisager et étudier le besoin de définir la teneur d'une évaluation de la recherche agricole sahélienne;
- o Examiner et mettre en place un processus de collaboration débouchant sur l'établissement d'un plan à long terme accepté par tous les intéressés en vue de renforcer les capacités de recherche nationales et régionales; et
- o Convenir d'un plan spécifique pour les étapes suivantes de ce processus.

Nous prévoyons que la réunion consultative mentionnée dans la présente annexe se tiendra à la suite de la première analyse de la recherche qui doit être réalisée durant juillet et octobre 1983.

## ANNEXE 4

### Réunion consultative du stade II

#### A. Introduction

L'équipe de reconnaissance du Sahel a examiné les avantages et les lacunes d'une réunion consultative avec un certain nombre d'Africains, de membres de l'USAID, d'autres bailleurs de fonds et des représentants des IARC. Leurs opinions quasiment unanimes sont exposées ci après. Plusieurs grands traits ont été répétés uniformément:

1. Tous jugeaient la réunion souhaitable tout en mettant en garde contre le fait qu'elle doit être minutieusement planifiée, efficacement gérée et fournir un environnement où les Africains jouent un rôle de chef de file et assument les responsabilités qui s'y rapportent.

2. Pour être réussie et plausible aux yeux des participants africains, la réunion nécessiterait une promotion conjointe entre la CDA et une institution africaine appropriée.

3. Une attention est requise pour assurer que la réunion puisse exercer une incidence positive sur la compréhension et l'acceptation par les Africains du sujet d'intérêt de la CDA, à savoir la recherche sur les petits exploitants, les liens entre la recherche et la vulgarisation et la vérification sur le terrain.

#### B. Plans généraux de la réunion

##### 1. Durée

La Réunion consultative devrait durer au moins trois journées entières.

##### 2. Lieu

Bamako et Ouagadougou sont les lieux de rencontres recommandés.

##### 3. Chronologie

Pour donner suffisamment de temps pour les invitations, les réponses et des préparatifs adéquats, il serait approprié de retenir comme date la troisième semaine de mai 1983.

#### 4. Agencement

a. Les deux premiers jours de la réunion seront fermés à tous excepté les représentants des pays invités de la Zone, les instituts africains régionaux et les coordonnateurs de la conférence.

b. Le troisième et le dernier jours de la conférence seront ouverts à tous les invités.

#### 5. Participants invités

Les participants invités sont identifiés par source au Tableau 4.1.

#### C. Contacts proposés pour les invitations à la Réunion consultative

Le Tableau 4.2 identifie ces contacts par pays et les assortit de remarques pertinentes.

#### D. Informations accompagnant la lettre au fonctionnaire principal demandant les nominations pour la Réunion consultative

##### 1. Lettre proposée pour la demande de nominations

Une lettre proposée d'explications aux fonctionnaires principaux des pays sahéliens demandant les nominations des professionnels qui assisteront à la Réunion consultative est incluse à titre de Pièce jointe A.1.

Cette lettre sera présentée sur le papier à en-tête du CILSS ou de l'INSAH.

##### 2. Résumé de la structure et du but de la CDA

Un résumé de la structure de la CDA et de son but accompagnera la lettre proposée pour la demande adressée aux fonctionnaires principaux. La Pièce jointe 4.2 est un avant-projet de cette explication.

##### 3. Formulaires de nomination

Les formulaires de nomination (voir Pièce jointe 4.1) accompagneront cette lettre. Il est demandé que les formulaires soient distribués à cinq experts agricoles africains dans chaque pays -- trois à titre de participants et deux à titre de remplaçants.

#### 4. Rapport

Une copie de la Note de synthèse du Rapport final de la Reconnaissance sahélienne sera incluse.

#### E. Informations accompagnant les lettres d'invitation aux participants

Les informations qui suivent seront envoyées environ un mois avant la réunion à ceux qui ont été désignés comme participants.

1. Un document (rédigé par Devres, contractant de l'AID) sur les opinions préliminaires concernant les priorités de recherche agricole sahélienne et une demande de commentaires sur les priorités de rechange, devant être retournés pour une date déterminée avant la réunion;

2. L'agencement et l'ordre du jour de la réunion;

3. Des demandes d'information, à apporter à la réunion (facultatif, selon les informations disponibles à partir d'autres inventaires), ainsi qu'il apparaît à la Pièce jointe 4.4;

4. Des informations relatives aux déplacements et conditions d'hébergement.

Tableau 4.1: Participants de la Réunion consultative

Jours 1 et 2 -- Réunion à huis clos		
Pays sahéliens, maximum de (Soudan compris)	3 chacun	24
Institutions africaines de la zone (INSAH, CILSS, l'Entente, STRC/OUA)	1 chacune	4
Coordonnateurs de la Conférence (AID/W -- 2; Devres -- 2; MUCIA -- 1)		5
	TOTAL	<u>33</u>
Jour 3 -- Autres participants		
Pays de la CDA	1 chacun	6
Institut internationaux de recherche (IITA, ICRISAT, ILCA, WARDA)	1 chacun	4
Autres bailleurs/organismes	1 chacun	4
Missions USAID et REDSO/WA (y compris Ambassade/Tchad et USAID/Soudan)	1 chacun	10
	TOTAL	<u>24</u>
	TOTAL GENERAL	57

Tableau 4.2 Personnes proposées à inviter à la réunion consultative

PAYS	INVITATION A ENVOYER A	EXEMPLAIRES A	REMARQUES
COTE D'IVOIRE	Le président Banque africaine de développement 01 B.P. 1287 Abidjan 01	M. S.S. Omari Chef de la division de l'analyse éco- nomique (ADB)	Dans l'exemplaire destiné à M. Omari, ne pas omettre de mentionner l'entretien de l'équipe CDA avec lui et ses collègues le 17 novem- bre 1982.
	M. Paul Kaya Secrétaire adminis- tratif du Conseil de l'Entente 01 B.P. 3734 Abidjan 01	REDSO/WA	Visite de référence de Zimet et de Menyonga, ainsi débat avec M. Jean Reusche le 15 novembre.
LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE	M. le Ministre du déve- loppement rural, Nouak- chott, République isla- mique de Mauritanie	M. le Directeur de l'agriculture B.P. 180, Nouakchott République Isla- mique de Mauritanie  USAID/Nouakchott	Visite de référence de l'équipe CDA le 20 nov. et entretien avec le di- recteur, M. Lam Hamidi.
CAP-VERT	M. le Ministre du déve- loppement rural P.O. Box 50 Praia, Iles du Cap Vert	Le Dr Horacia da Silva Soares Directeur général Centre pour les étu- des agraires P.O. Box 50 Praia, Iles du Cap Vert  USAID/Praia	Référence à l'entretien du Dr Soares avec l'équipe CDA à Paris le 26 nov.

Tableau 4.2 suite. Personnes proposées à inviter à la réunion consultative

PAYS	INVITATION A ENVOYER A:	EXEMPLAIRES A	REMARQUES
SENEGAL	M. le Ministre du Plan et de la coopération Dakar, Sénégal	M. le Ministre du dé- veloppement rural, Dakar  Le Secrétaire d'Etat à la recherche scien- tifique et technique B.P. 3218, Dakar  Dr P.I. Thiongave Directeur général de L'ISRA B.P. 3120, Dakar  USAID/Dakar	Pour le Dr Thiongave, parler de la visite de l'équipe le 30 nov.
MALI	M. le Ministre chargé du développement rural	USAID/Bamako	INSAH a été proposé comme un des organisateurs de la réunion consultative.
GAMBIE	Le Secrétaire permanent Ministère de l'Agricul- ture Banjul, Gambie	USAID/Banjul	Visite de référence de Terry Hardt et de David Zimet à Banjul en novembre 1982.

Tableau 4.2 suite. Personnes proposées à inviter à la réunion consultative

PAYS	INVITATION A ENVOYER A	EXEMPLAIRES A	REMARQUES
HAUTE-VOLTA	M. le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ouagadougou, Haute-Volta  OU  Directeur général du CILSS (ci-dessous)	USAID/Ouagadougou	
NIGER	M. le Ministre des affaires étrangères Niamey, Niger	USAID/Niamey	
TCHAD		Ambassade américaine/ N'Djamena	
SOUDAN		USAID/Khartoum	
INSAH	Directeur général Institut du Sahel B.P. 15-30 Bamako, Mali	USAID/Bamako	

Tableau 4.2 suite. Personnes proposées à inviter à la réunion consultative

PAYS	INVITATION A ENVOYER A	EXEMPLAIRES A	REMARQUES
CILSS	M. le Directeur général du CILSS Ouagadougou, Haute-Volta	USAID/Ouagadougou	Référence à la visite de l'équipe CDA au CILSS le 9 décembre et débats avec Raphael Rapademnaba, Direc- teur des programmes et pro- jets.

## Annexe 4.1: Lettre de demande de nomination proposée

(en-tête) CILSS ou INSAH

Son Excellence  
Ministre de  
Ville, Pays

Date:

Monsieur le Ministre,

Sept pays (la Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis) ont formé un groupe informel désigné sous le nom de "Coopération pour le développement en Afrique" (CDA) afin d'améliorer l'efficacité et le niveau d'aide au développement en Afrique. Ce groupe de la CDA lance des initiatives dans sept secteurs du développement, parmi lesquels la recherche agronomique et son application à l'amélioration de la productivité des petits exploitants et par la même occasion du revenu rural et de la vie rurale.

L'initiative de recherche agronomique vise l'amélioration des ressources, installations et capacités globales afin de permettre à la zone du Sahel d'entreprendre une recherche appliquée très pratique. Le plan prévoit également la nécessité de considérer les besoins et impératifs de développement des ressources humaines en tant que volet principal d'un système de recherche amélioré.

Les bailleurs de la CDA sont convaincus qu'il est indispensable que les chercheurs africains des pays sahéliens et organisations africaines participent à part entière et communiquent leur point de vue et opinion professionnelle dans l'élaboration d'un plan à long terme (20-25 ans) harmonieux et capable d'atteindre ces objectifs dans le Sahel.

En tant qu'organisation régionale africaine participant déjà activement à diverses activités sahéliennes, le CILSS (ou l'INSAH) a été convié à organiser conjointement avec les Etats-Unis (agissant par l'intermédiaire de Devres, Inc., contractant auprès de l'Agence pour le développement international) une réunion consultative de trois jours en \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 1983.

L'objectif essentiel de cette réunion sera d'établir à l'unanimité une liste, par ordre de priorité, des principales zones de programme dans la zone du Sahel où la recherche agronomique doit être renforcée. Quelque 35 participants seront invités à cette réunion, représentant pour la plupart des organisations ou des pays sahéliens.

On invite chaque pays sahélien à nommer trois (3) experts dans la fonction publique ou l'enseignement universitaire. Il est préférable que les personnes désignées soient spécialisées dans un domaine agricole tel que la recherche culturale ou l'élevage, la vulgarisation du développement agricole ou rural, ou encore l'enseignement agricole (au niveau technique ou universitaire).

Les frais de transport et d'hébergement pour la Réunion consultative seront couverts par Devres, Inc. au nom de l'Agence pour le développement international (AID).

Nous apprécierions votre aide dans la nomination de trois experts techniques ressortissants de votre pays, spécialisés dans l'agriculture et la recherche agronomique. La réunion abordera des problèmes techniques et scientifiques, et nous espérons que vos représentants seront des hauts fonctionnaires rompus à ce genre de réunions et faisant preuve d'efficacité. Nous espérons que la conférence permettra essentiellement de: 1) parvenir à un consensus entre les participants sur les domaines prioritaires pour le renforcement des programmes de recherche agronomique; 2) dégager un consensus quant aux moyens de documenter et situer les besoins à long terme dans leur contexte régional; et 3) communiquer à tous les participants les concepts de la CDA en matière de recherche agronomique.

Nous nous permettons de déconseiller aux participants le proposer des projets de recherche spécifiques à l'occasion de cette première conférence et nous nous attachons davantage aux problèmes pratiques. A mesure que les informations seront réunies et vérifiées, les propositions de projet devraient évoluer d'elles-mêmes au cours des mois suivants.

Les autres invités à cette Réunion consultative compteront des représentants des pays de la CDA, de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, des centres de recherche internationaux ayant des programmes en cours dans le Sahel et des institutions sahéliennes africaines telles que l'OUA/STRC, le CILSS et l'INSAH.

Nous avons réuni à votre intention plusieurs documents. Les nominations de participants doivent nous parvenir avant le \_\_\_\_\_ (Voir Annexe 2) de manière à pouvoir faire les réservations d'hôtel et de transport pour les participants de votre pays. Nous transmettrons des renseignements et informations générales supplémentaires à vos représentants dès que leur nom et adresse nous seront communiqués.

Nous vous remercions de votre prompt collaboration sur cette question importante.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

\_\_\_\_\_  
Pour l'AID et la CDA

\_\_\_\_\_  
Pour le CILSS

## Annexe 4.2: Structure de la CDA et résumé des objectifs

### Coopération pour le développement en Afrique

#### 1. Qu'est-ce que la CDA?

Une organisation informelle de sept pays industrialisés bailleurs de fonds: Belgique, Canada, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Royaume-Uni et Etats-Unis; elle est dépourvue de:

- a. bureaux;
- b. employés;
- c. fonds (communs).

#### 2. Quel est l'objectif de la CDA?

Améliorer, pour l'aide au développement en Afrique par les Africains (en consultation avec la CDA), la planification et la coordination de plans de développement appliqués très pratiques.

#### 3. Quels sont les domaines concernés par les initiatives de la CDA?

Domaine (Secteur)	Pays principal
Transport	Allemagne de l'Ouest
Route transafricaine	Belgique
Irrigation	France
Reboisement	Etats-Unis
Services de santé de base	Etats-Unis
Recherche agronomique	Etats-Unis
Energie	Canada

#### 4. Quels concepts la CDA applique-t-elle dans son initiative de recherche agronomique?

a. Avec l'aide de l'OUA (CRST), et d'autres organismes africains le cas échéant, les chercheurs et administrateurs africains (en consultation avec les représentants de la CDA) élaboreront (sur une base intégrée pour chacune des six zones agro-écologico-géographiques) des plans sur

vingt à vingt-cinq ans pour l'amélioration et le renforcement de certaines institutions et certaines sites de recherche agronomique.

b. Les travaux de recherche agronomique menés par la CDA porteront sur:

(1) L'amélioration de la productivité des petits exploitants (c'est-à-dire de leur système d'exploitation).

(2) La maximisation de la communication des résultats de recherche agronomique pertinents par les Centres internationaux de recherche agronomique (CIRA) aux institutions régionales et nationales.

(3) Les essais sur le terrain, démonstrations et activités de validation sur l'exploitation.

(4) L'établissement dans chaque pays de liens solides entre la recherche et la vulgarisation et entre les cultures et la recherche sur l'élevage.

c. Résultats souhaités et prévus:

(1) Amélioration de l'auto-suffisance alimentaire et de la nutrition en Afrique et contribution majeure au processus de développement en Afrique.

(2) Amélioration de la production alimentaire par les petits exploitants -- pour leur propre bien et celui de leur famille.

(3) Etablissement de meilleures capacités de recherche naturelles liées aux systèmes d'exploitation des petits exploitants.

(4) Chercheurs agricoles africains qualifiés et personnel d'appui nécessaires.

## 5. Comment la CDA coordonne-t-elle la recherche agronomique?

Les Etats-Unis sont le coordonnateur général des efforts de recherche agricole de la CDA. Il existe six zones, placées chacune sous la responsabilité d'un coordonnateur régional faisant partie des pays de la CDA:

<b>Zone agro-écologique</b>	<b>Pays de la CDA responsable</b>
Sahel	Etats-Unis
Soudan	Royaume-Uni
Côte ouest-africaine	Allemagne de l'Ouest
Bassin du Congo	Belgique
Afrique australe	Etats-Unis
Afrique de l'Est	Canada

Tous les bailleurs de la CDA fourniront des experts pour aider et appuyer le bailleur "de tête" en vue de l'élaboration d'un plan dans chaque zone.

**6. Quel est le plan retenu pour élaborer un programme de zones et un projet national pour la recherche agronomique?**

a. Phase I: visite de reconnaissance dans chaque pays de la Zone afin: 1) d'informer les gouvernements et chercheurs et leurs institutions de l'initiative de recherche agronomique de la CDA, 2) d'évaluer la volonté des pays de la zone à collaborer aux efforts de recherche agronomique, et 3) d'indiquer à la CDA s'il est désirable et approprié, en fonction des réponses par zone, d'entamer la procédure de la CDA.

b. Phase II: réunion consultative avec deux ou trois invités recommandés par chaque pays de la zone et avec les représentants des institutions africaines ayant des responsabilités et un intérêt dans la recherche agronomique, ainsi qu'avec les représentants de la CDA et des Institutions de recherche agronomique internationale. Cette réunion consultative aura pour objectif les points suivants:

1. Elaborer, à l'unanimité, une liste prioritaire des domaines de programmes de recherche nécessitant une plus grande attention;
2. Examiner et élaborer un cadre d'analyse de la situation actuelle ainsi que des besoins dans les domaines prioritaires afin d'améliorer leur efficacité; et
3. Discuter et examiner les propositions de la CDA sur les thèmes de recherche à approfondir.

c. Phase III: analyse et inventaire de la recherche agronomique. A l'aide des ressources disponibles et des informations déjà collectées, on effectuera une analyse des recherches agricoles. Cette analyse portera sur les domaines prioritaires déterminés à la Phase II -- réunion consultative -- et comprendra:

(1) Un inventaire des ressources et capacités de recherche existant dans chaque pays de la Zone (dans le domaine des programmes prioritaires et utilisant toutes les données déjà disponibles).

(2) Une analyse des ressources supplémentaires nécessaires dans chaque pays afin d'atteindre à terme le niveau de compétence requis pour répondre aux besoins de recherche dans les domaines prioritaires.

(3) Un inventaire et une analyse similaires des besoins en termes de capacités de recherche dans chaque zone.

(4) Une synthèse de ces analyses sous la forme d'un programme préliminaire à l'échelle de la zone.

d. Phase IV: Programme complet pour la zone à l'intention de tous les bailleurs et pays sahéliens pour l'identification et l'élaboration de projets (pour l'AID, élaboration de propositions spécifiques). Cette phase comprendra un programme final de zones de la CDA qui identifie les types d'investissement nécessaires, les besoins en termes de ressources et les recherches appropriées. Ce document servira aux pays individuels, aux besoins en termes d'activités à l'échelle de la zone et à la communauté des bailleurs; il fournira également des directives générales pour les besoins de recherche à long terme.

L'AID participera à l'élaboration, à partir de ce programme, de propositions de projets au titre de l'appui des Etats-Unis au programme de la CDA.

**Annexe 4.3: Formulaires de nomination des experts agricoles  
africains à la réunion consultative**

Veillez envoyer un formulaire pour chacun des trois participants et deux remplaçants à:

- | <b>1. Participants</b>                            | <b>Délégué</b> | <b>Remplaçant</b> |
|---|----------------|-------------------|
| a. Nom  |                |                   |
| b. Fonction                                       |                |                   |
| c. Organisation                                   |                |                   |
| d. Adresse  |                |                   |
| e. Téléphone                                      |                |                   |
| <b>2. Données personnelles sur le participant</b> |                |                   |
| a. Responsabilités actuelles:                     |                |                   |
| b. Formation Universitaire [ ]                    | Technique [ ]  | Autre [ ]         |
| (Cocher la case appropriée)                       |                |                   |
| c. Intérêts techniques                            |                |                   |

Prière de renvoyer avant le \_\_\_\_\_ 1983.

Annexe 4.4

Questionnaire sur les contraintes de la recherche

(A remplir par les directeurs des institutions qui font de la recherche appliquée active pour l'industrie de l'agriculture -- y compris les disciplines liées à l'agriculture dans les universités.)

1. Identité et situation de l'institution:

Nom et emplacement, y compris adresse:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de la création: \_\_\_\_\_

Source(s) de financement: \_\_\_\_\_

Budget annuel (à la centaine de mille de dollars U.S. la plus proche): \_\_\_\_\_

Nombre d'employés à temps complet dans les catégories suivantes:

Spécialistes:    Doctorat \_\_\_\_\_    M.S. \_\_\_\_\_    B.S. \_\_\_\_\_

Techniciens:    Diplômés \_\_\_\_\_    Autres avec des certificats  
ou des qualifications techniques \_\_\_\_\_

Sténographes, employés de bureau et autre personnel de bureau: \_\_\_\_\_

Tous les autres employés, y compris manoeuvres: \_\_\_\_\_

2. Vous êtes prié d'identifier les contraintes qui représentent actuellement pour votre institution un obstacle pour accomplir les tâches suivantes:

- o la recherche appliquée visant précisément à aider les petits exploitants; et
- o la réalisation de tests sur le terrain et la vérification de nouvelles technologies ou de matériaux qu'on recommande à l'heure actuelle aux petits exploitants d'adopter: